

au sommaire

Editorial du maire	1
Réunions du conseil municipal	2-6
Budget Primitif 2004	7
ÉCHOS DES COMMISSIONS	
Bâtiments, affaires sportives	8
S.I.A.E.P. d'Argentré-Sud	8
GROUPE DE JEUNES	
10 jeunes musiciens montent leur groupe	9
ZOOM SUR LES NOUVEAUX HABITANTS	
2 familles à la Cardinière et 2 autres au Haut des Faluères	10-11
LES ANCIENS NOUS RACONTENT	
La Libération vécue par 5 Argentréens	12
VIE ASSOCIATIVE	
A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)	13
Atelier théâtre	13
Club des Aînés « Vallée de la Jouanne »	14
Bibliothèque	15
École de musique et de danse « Maurice Ravel »	16
École St-Cyr / Ste-Julitte	17
Comité de jumelage de Louvigné, Argentré, Babenhausen	18-19
Amicale laïque des écoles publiques.	20
Familles Rurales	20
Centre de Secours	21
VIE SPORTIVE	
Mot du Président de L'U.S. Argentré	22
Section Basket-ball	23
Section BMX	23
Section Football	24
Section Pétanque	
Section Randonnée Pédestre	25
Section Tennis	26
Section Tennis de Table	27
Section Volley-ball	27
INFORMATIONS DIVERSES	
INFORMATIONS DIVERSES	
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	28
Calendrier des fêtes, Etat-civil, Déchetterie, Mairie, Bibliothèque,	29
Presse, La Poste	29

Qualité du service rendu

L'équipe municipale est au service de la population avec les moyens dont elle dispose. Elle se doit de tout mettre en œuvre pour satisfaire au mieux l'intérêt public, l'intérêt général.

Il s'agit de disposer d'équipements appropriés mais aussi de dispenser un service de qualité.

2 dossiers sont actuellement menés dans ce sens.

l'organisation de la cantine et de la garderie

En relation avec les représentants de parents de l'association AGORA, aux vacances de Pâques, nous avons expérimenté un nouveau dispositif d'inscriptions. Tous les parents en ont été informés : l'objectif de cette nouveauté est de rendre le service plus performant en l'organisant en fonction des inscriptions. Les parents perdent un peu en souplesse mais il n'est plus possible d'improviser tant pour la préparation des repas que pour l'organisation de la garderie.

Rassurez-vous. Il n'est bien sûr pas question de pénaliser les familles qui ne maîtrisent pas leur emploi du temps professionnel.

Autre intérêt : plus de tickets à acheter à l'avance mais une facture en fin de mois. Mettons en place ce nouveau dispositif à la rentrée de septembre. Il sera toujours temps de procéder aux ajustements nécessaires.

le transfert de la mairie dans le presbytère

On en parle depuis plusieurs années. C'est maintenant lancé : la mairie s'installera dans le presbytère en janvier 2006.

Chacun sait que les locaux actuels sont trop exigus, peu fonctionnels. C'est vrai en terme de personnel municipal mais aussi d'accueil du public. Là aussi, il nous faut offrir à la population un service de qualité dans des locaux adaptés.

Nous aurons l'occasion d'en reparler. Actuellement, le presbytère est habité et sert à la catéchèse. En concertation avec les responsables paroissiaux, les dispositions seront prises pour qu'il n'y ait aucun problème.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous de profiter des beaux jours de l'été pour oublier un peu les tracas de la vie quotidienne.

Christian LEFORT

Séance du 29 janvier 2004

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2004

Lors de sa réunion du 26 novembre 2003, la commission de voirie a décidé de retenir pour le programme voirie 2004 la réfection des chemins suivants :

LOCALISATION	MONTANT H.T.
Chemin du Courtil	1.200 €
Chemin de la Verrerie de Jaillet	5.965 €
Chemin de la Vicelle	22.710 €
Rue de Bel Air	1.680 €
CR de la Touche Salée,	
antenne de la Baudronnière	40.181,50 €
TOTAL	71.736,50 €

Il est décidé de demander une subvention au Conseil Général pour le financement de ces travaux.

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Mme Nadine Fiori a occupé un emploi aidé par l'État (Contrat Emploi Solidarité puis Contrat Emploi Consolidé) de 1996 à 2004.

Durant ces 7 années, Nadine Fiori a occupé un emploi dit d'agent d'entretien à raison de 30 heures par semaine. Elle a également obtenu son B.A.F.A. petite enfance (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisirs).

A ce jour, les besoins sont tels qu'on ne peut supprimer ce poste.

Il est donc décidé de créer un poste d'agent d'entretien à raison de 30 heures hebdomadaires à compter du 1er février 2004.

ACOMPTE SUR SUBVENTION POUR L'ÉCOLE COUSTEAU

Chaque année, une subvention est votée pour les frais de fonctionnement de l'école Cousteau. Elle est calculée suivant le nombre d'enfants scolarisés (129 enfants pour l'année 2003-2004 contre 113 l'année précédente).

La subvention sera donc actualisée au moment du vote du budget 2004.

Dans l'immédiat, l'École Cousteau ayant des besoins de trésorerie, il est demandé au conseil municipal de verser dès maintenant 25% de la somme versée en 2003 (5.065 €) soit 1,266 €.

ENQUÊTE PUBLIQUE INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur et Madame Desnos Michel, demeurant au lieudit "Les Grandes Noës" à Soulgé/Ouette demandent l'autorisation d'exploiter après régularisation et extension, un élevage de 116 truies, 12 cochettes, 2 verrats, 780 porcs charcutiers et 510 porcelets post sevrage (soit 1.248 animaux équivalents) au lieu-dit "Les Grandes Noës" à Argentré.

L'enquête publique a eu lieu du 5 janvier 2004 au 5 février 2004.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés sous réserve du respect du plan d'épandage et que le ruisseau "Le Richaton" soit protégé.

CESSION DE DÉLAISSÉ DE TERRAIN

Par délibération en date du 6 mai 1996, le conseil municipal avait décidé de céder environ 100 m2 de terrain à M. Fouché et Mme Moreau avec une clause de réalisation d'un chemin d'accès au sud pour accéder à la propriété voisine de telle sorte à résoudre les problèmes de droit de passage dans le secteur.

Lors de la réalisation du lotissement du "Haut des Faluères", un accord a été trouvé pour un accès direct à cette propriété voisine à partir de la nouvelle voie. Parallèlement, il avait été convenu de céder à M. Fouché et M™ Moreau le délaissé de terrain en dessous de leur propriété comprenant ledit chemin d'accès devenu inutile.

En conséquence, le conseil municipal autorise la cession de ce terrain cadastré AA 78 d'une surface de 352 m² au prix de 10 €/m² net pour la commune à M. Fouché et Mme Moreau, frais à la charge des acquéreurs. Les 352 m² comprennent les 100 m² objet de la délibération de mai 1996 qui n'avaient jamais été régularisés.

AMÉNAGEMENT DU JARDIN PUBLIC DERRIÈRE LE PRESBYTÈRE ET DES VOIES PÉRIPHÉRIQUES

Ces 2 projets étaient inscrits au budget 2003 et ont été différés. Par ailleurs, une subvention DGE de 18.300 € a été accordée en 2003 avec un délai de réalisation limité. La commission Urbanisme et Grands Projets considère :

- que la rue périphérique, rue du Pavillon, en contre bas, a besoin d'être aménagée,
- qu'une réalisation en 2 fois (aménagement des rues périphériques, puis aménagement du jardin public) peut être compliquée et n'est pas forcément satisfaisante.
- que les projets tels qu'ils ont été validés début 2003 correspondent à un besoin réel notamment pour les rues périphériques, qu'ils représentent l'aboutissement du secteur, entre "Les Faluères" et "Les Terrasses".

Il est donc décidé de réinscrire les 2 projets au budget 2004 et de solliciter la subvention du Conseil Général au titre des aménagements de qualité.

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DES "TERRASSES"

L'activité de l'entreprise Guy doit cesser cet été. La famille Bellanger souhaite conserver les 2 maisons et terrains attenants, proches de la route de Louvigné et s'interroge sur le devenir du reste de la propriété. Le hangar le plus proche du lotissement des "Terrasses" sera démonté par l'entreprise Guy.

2 hypothèses pour la partie hors les 2 maisons et terrains attenants :

- —> 1) Les propriétaires vendent
- 2) Les propriétaires construisent directement ou par l'intermédiaire d'un promoteur.

L'avis du service des domaines a été demandé pour l'estimation du coût foncier et des bâtiments. L'interaction entre les terrains privés et l'espace public correspondant est forte :

- sécurisation de l'accès de la voie du lotissement "Les Terrasses" sur la rue des Sports (aménagements devenus possibles avec la disparition du pont-bascule).
- place de stationnement, notamment pour les besoins au café-restaurant mais également par rapport à la salle des fêtes.
- desserte des propriétés situées au sud.

Le conseil municipal décide de demander à un urbaniste pour la mi-avril une étude de faisabilité permettant d'imaginer les aménagements possibles.

AMÉNAGEMENT RUE DE BEAUSOLEIL / ACCÈS CIMETIÈRE

Le contexte :

La SA HLM Méduane Habitat a acheté le terrain Rabbé (cadastré AC 96) avec pour objectif, ensuite, d'acheter, pour y aménager des locatifs sociaux, le bâtiment Longuèvre (cadastré AC 97). Après étude, il s'avère que la rénovation des bâtiments est économiquement impossible.

Actuellement, la propriété Tranchant est à vendre (cadastrée AC 98) et (AC 104).

Les 2 bâtiments Longuèvre et Tranchant sont très imbriqués, démolir le premier oblige à prendre des précautions par rapport au second ; rénover paraît difficile avec la présence du premier.

Devons-nous préempter la propriété Tranchant ?

Les aspects financiers sont les suivants :

- propriété Rabbé achetée 20.000 € (frais compris) par Méduane Habitat
- propriété Longuèvre estimée à 55.000 € démolition comprise
- propriété Tranchant vendue 55.000 €.

Soit une dépense totale pour la commune estimée à 130.000 ϵ .

Les potentialités des terrains :

- construction d'un locatif social (sur le terrain cadastré AC 104).
- construction de 3 locatifs sociaux (sur les terrains cadastrés AC 96-97),
- rénovation d'un locatif social ou construction d'un quatrième logement (AC 98).

Total des recettes estimé entre 75.000 et 80.000 €, après cession du foncier à Laval Agglomération.

Considérant :

- les imbrications importantes entre les 2 bâtiments cadastrés AC 97 et AC 98.
- le besoin de logements
- l'impact visuel du bâtiment Longuèvre en entrée d'agglomération.
- le besoin d'améliorer l'accès de la rue des Bossards et du cimetière,
- le besoin en stationnement,
- les possibilités offertes par le foncier ainsi défini.

Le conseil municipal décide :

- de préempter la propriété Tranchant pour le montant demandé de 55.000 €,
- de racheter le terrain Rabbé (cadastré AC 96) à Méduane Habitat,
- d'autoriser Monsieur le maire à négocier l'achat de la propriété Longuèvre.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE DANS LE PRESBYTÈRE

Il devient urgent de disposer de locaux administratifs plus fonctionnels et le délai nécessaire entre le début de l'étude et l'installation est d'environ 2 ans. (1 an pour les études et 1 an pour les travaux).

Pour assister le commune dans la réalisation du projet, il est nécessaire de s'attacher les services d'un conducteur d'opération dont la mission consiste à :

- définir le programme à partir de nos besoins,
- apporter une assistance sur le plan administratif, réglementaire, des procédures,
- coordonner l'ensemble des études et travaux.

Le conseil municipal décide de demander un devis à la D.D.E. à Laval pour cette prestation.

Séance du 1er mars 2004

CONSTRUCTIONDE VESTIAIRES DE FOOT ET EXTENSION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La commission d'appel d'offres réunie le 29 janvier et le 19 février 2004 a décidé, au vu des offres présentées et de l'analyse faite par le maître d'œuvre de retenir les entreprises suivantes :

Désignation des lots	Entreprise	Estimation TTC du maître d'œuvre	Marchés TTC
(Int wit) Gros (Euvre	LE DAUPHIN Bătiment	249.485,60 €	275. 693,37 €
(Inf ni 2) Etanchéité Bardage	SEM	53.820 €	37.076,00 €
(af x/3) Menuiseries Extérieures Semurerie	BARON	41.262 €	40.763,75 €
(Inf. ni.4) Menuiseries intérieures bois	PELÉ	38.272 €	30.075,09 €
(Laf xi5) Plåtrerie sèche Faux plafonds	LTAS.P.C.S.	13.395,20 €	10.151,59 €
Revêtements de sois Faïence	LUCAS	40.664 € (hors options)	43.757,32 € y compris 6.228,47 € option pâte de verre
(Id n7) Peinture revêtements muraux	LUCAS	20.332 €	15.395,47 €
(af xi8) Electricité	AUBRY	28.704 €	21.647,60 €
(Lef xig) Chauffage Ventilation	HERVÉ THERMIQUE	41.860 €	59.289,31 €
(Lef xi10) Plomberie Sanitaires	IRIBARNE	29.900 €	38.828,20 €
Total TTC		557.694,80 €	572.677,70 €

L'estimation avant appel d'offres était de 557.694,80 € TTC.

L'écart important pour le lot n°1(26.207,77 € TTC) s'explique par le résultat de l'étude du sol connu après l'estimation initiale et qui impose des fondations par puits et longrines. L'écart important pour les lots 9 et 10 s'expliquent selon le maître d'œuvre par une sous-estimation de sa part.

Pour le lot n°6, l'option a été retenue. Elle consiste à mettre en œuvre un revêtement en pâte de verre pour les vestiaires de foot plus résistant que le revêtement classique.

Le conseil municipal autorise le maire à signer les marchés et tout document concernant ce dossier.

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

M™ Dutertre-Ladurée Dominique a remplacé M™ Cousin Elisabeth au service cantine-garderie pour effectuer "la plonge". Madame Dutertre-Ladurée a été employée en contrat CES puis en CDD du 20 janvier 2003 au 29 février 2004. Elle a la charge d'entretien au restaurant scolaire ainsi que le transfert des enfants de l'école Cousteau le midi, à raison de 30 heures par semaine.

Il est donc décidé de créer un poste d'agent d'entretien à raison de 30 heures par semaine.

SUBVENTION À CARACTÈRE HUMANITAIRE

M^{**} Elodie Rivière, 25 rue de l'Europe à Argentré, a sollicité la commune pour participer financièrement à un stage de 4 semaines (du 15/05 au 13/06/2004) au Sénégal dans le cadre de ses études d'infirmière. Le coût global du projet est estimé à 900 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet sur le plan humanitaire, le conseil municipal décide de l'accompagner dans cette démarche en participant à hauteur de 100 €.

NOMINATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Pour compléter le nombre de représentants titulaires au Centre Communal d'Action Social en plus de Jean-Luc Duchêne, Président délégué, et d'Elisabeth Desnos, le conseil municipal nomme Sylvie Druet et Henri Mézière. Par ailleurs, André Leudière est nommé délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Argentré (S.I.A.E.P.).

SUBVENTIONS À L'ASSOCIATION "LES BABIES"

L'association "Les Babies", dont Madame Gruaist Marie-Claude est présidente, a acheté auprès de la CAMIF des fournitures (bancs, tables, chaises) pour un montant de 1.064 € HT soit 1.272.54 € TTC. L'association peut percevoir de la CAF une subvention de 558 €. Il reste donc à la charge de cette association la somme de 714.54 €.

Pour aider cette association, le conseil municipal décide de lui verser une subvention de 715 €. En cas de dissolution de l'association, le dit matériel reviendra de droit à la commune à titre gracieux.

CONSTRUCTION D'UN PRÉAU À L'ÉCOLE COUSTEAU

Courant octobre 2003, il a été demandé au cabinet d'Architecture A3 un devis estimatif pour la réalisation d'un préau à l'école J.-Y. Cousteau. L'estimation donnée par la SARL A3 Architecture en date du 4 décembre 2003 est 35.781,75 € TTC.

Afin de poursuivre l'opération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire.

CESSION DE TERRAIN

Pour faciliter l'accès à son terrain situé à l'arrière de la parcelle n°23 du lotissement du "Haut des Faluères", Mme Marie-Annick Liger, née Balidas, a demandé à acquérir une petite bande de terrain de 49 m2.

Rien ne s'opposant à cette cession, le conseil municipal accepte cette cession au prix de 10 €/m2 pour la commune, frais à la charge de Mme Liger Marie-Annick.

SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À FAMILLES RURALES

Dans le cadre du Contrat Temps libre (C.T.L.) signé en partenariat avec la CAF, la MSA et les communes d'Argentré, Soulgé/Ouette et Louvigné, l'association Familles Rurales d'Argentré a organisé le centre de loisirs et le camp ados de juillet 2003. La fréquentation et l'augmentation des effectifs ont entraîné un déficit d'exploitation de ces activités jeunesse pour l'association, la subvention basée sur 2002 ne couvrant pas le développement effectué en 2003. La commune d'Argentré étant pilote du CTL assure l'aide financière globale.

Le conseil municipal décide de voter une subvention complémentaire de 5.795,10 € à l'association Familles Rurales correspondant au déficit du centre de loisirs et du camp ado 2003, qui sera répartie entre chaque cofinanceur de la façon suivante :

 Aide CAF / MSA: 60% soit 	3.477,06 €
- Charge des communes : 40% soit	2.318.04 €
dont : • Argentré : 62% soit	1.437,18 €
 Soulgé/Ouette : 22% soit 	509,97 €
 Louvigné : 16% soit 	

Séance du 29 mars 2004

VOTE DES SUBVENTIONS 2004

Actions humanitaires	750 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	460 €
AFCCRE (Ass. des Communes et Régions d'Europe)	212 €
AGORA (cantine & garderie)	200 €
AMF 53 (Ass. des Maires & Adjoints)	574 €
Ass. Animation d'Argentré	5 100 €
Ass. des Amis de la BDP de la Mayenne	SONANI
(Bibliothèque Départementale de Prêt de Livres)	311 €
Ass. Sportive & Culturelle Cousteau	5 898 €
Ass. Sportive & Culturelle Les Dauphins	4 402 €
Atelier Théâtre	2 800 €
CAUE de la Mayenne	
(Conseil en Architecture & Urbanisme)	183 €
Classe découverte Cousteau	1 873 €
Club du 3 ^{ème} Age	305 €
Comice Agricole	320 €
Comité de Jumelage	1 500 €
Convention ADMR	2 843 €
Familles Rurales - Ass. d'Argentré	420 €
Familles Rurales - Centre aéré juillet	. 13 800 €
Fanfare d'Argentré	230 €
Féd. Dép. Group. Protection des Cultures	242 €
La Maison de l'Europe en Mayenne	300 €
La prévention routière	76 €
Les Babies (fonctionnement)	200 €
Les Babies (tables, chaises)	715 €
Société de pêche "La Jouanne"	310 €
SPA	400 €
UDAF de la Mayenne	229 €
US Argentré	7 205 €
Autres subventions non affectées	1 500 €
TOTAL	53 358 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2004

Le conseil municipal décide de ne pas changer les taux d'imposition.

	Taux 2003		Bases d'imposition	Produit en €
Foncier non bâti	41,83	41,83	253.800	106.165
Foncier bâti	25,08	25,08	868.200	217.745
Taxe d'habitation	16,42	16,42	1.335.000	219.207
			Total	543.117

ELECTION D'UN 5th ADJOINT

Jean-Marc Boutet est élu au poste de 5 en adjoint en remplacement de Christine Terrier qui a démissionné du conseil municipal.

Séance du 3 mai 2004

EXTENSION DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'extension des compétences communautaires suivantes :

- Ensemble de la compétence tourisme comprenant l'élaboration et la conduite des actions de développement du tourisme sur le territoire communautaire. Les équipements ci-après désignés entrent dans la compétence tourisme :
 - Changé Aire d'accueil camping car,
 - Laval-Terrain de camping,
 - Laval-Locaux nécessaires au fonctionnement de l'Office de tourisme.
 - Saint-Berthevin-Terrain de camping.
- Centre d'initiation à la Nature situé au Bois de l'Huisserie.
- Hippisme: relations avec les sociétés de courses et soutien éventuel aux courses hippiques et aux hippodromes situés sur son territoire à l'exclusion de tout équipement d'investissement.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour le tourisme et le centre d'initiation à la nature mais défavorable pour l'hippisme car le texte n'est pas assez précis.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Lors de la dernière réunion de la Commission Bâtiments, il a été décidé des travaux de restauration à l'intérieur de l'église.

Le devis de l'entreprise "MAISON GREVET" s'élève à 10.526,30 € TTC pour les travaux peinture (badigeon intérieur du bas côté sud).

Le devis pour la réfection des vitraux émanant de la société "BARTHE BORDEREAU" s'élève à 6.372,50 € TTC.

Soit un total de 16. 898, 80 € TTC de réfection pour l'église. Il est rappelé qu'une subvention peut être accordée par le Conseil Général au taux de 25% des dépenses HT avec un minimum de travaux de 12.000 € et un maximum de 100.000 €.

Il est donc décidé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au Conseil Général.

CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Lors de l'entretien annuel de M. Henri Mézière avec M. Jean-Charles Landais, ce dernier a souhaité obtenir un avancement de grade. En effet, jusqu'à ce jour il occupe l'emploi d'agent technique principal dans le grade d'emploi d'agent technique depuis le 1er janvier 2000.

Suite à cette demande, la Commission Administrative Paritaire a été saisie et a donné un avis favorable lors de sa séance du 30 mars 2004. Il convient en conséquence de supprimer le poste d'agent technique principal pour créer le poste d'agent de maîtrise à compter du 1er septembre 2004.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

ACQUISITION FONCIÈRE

La maison occupée précédemment par Mme Aline Fournier, place de l'église est située sur un emplacement réservé au P.O.S.. Après négociation, le prix d'acquisition a été arrêté à 45.000 € frais à la charge de la commune. Cette somme correspond à celle qui a été budgétisée. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition.

ACQUISITION TERRAIN CADASTRÉ AC 96 DE 674 m² (Ex-RABBÉ)

Avec pour objectif de restructurer le bâtiment "Longuèvre", à la demande de la commune d'Argentré, la SAHLM Méduane Habitat a acquis en 2003 le terrain contigu (ex-Rabbé) de 674 m².

L'étude de faisabilité conduite par Méduane Habitat a démontré l'impossibilité à restructurer ledit bâtiment qu'il apparaît nécessaire de démolir. La commune a toujours le projet de voir se réaliser des logements sociaux sur le site (voir séance du 29 janvier 2004). L'intervention de Laval Agglo n'étant plus de même nature puisqu'on sort de l'acquisition réhabilitation pour construire du neuf, la commune doit se porter acquéreur de toutes les surfaces et donc racheter à Méduane Habitat le terrain de 674 m² cadastré AC 96. Cette éventualité avait été prévue dans la délibération du conseil municipal en date du 2 décembre 2002.

En conséquence, il est décidé d'acheter ce terrain à Méduane Habitat au prix d'achat soit $16.808 \in \text{et}$ de rembourser à Méduane Habitat les frais payés à hauteur de $3.326,34 \in \text{(honoraires de négociation : } 1.677 \in \text{et}$ frais d'acte : $1.649,34 \in \text{(honoraires de négociation : } 1.677 \in \text{et}$

ACQUISITION BÂTIMENT "LONGUÈVRE"

Compte tenu de l'impossibilité de restructurer l'immeuble "Longuèvre", sis rue de Beausoleil à Argentré, l'opportunité est offerte à la commune de s'en porter acquéreur pour après démolition, libérer du terrain qui, ajouté aux 2 autres acquisitions dans le secteur (terrain ex-Rabbé + propriété Tranchant) permettra de recomposer le secteur en prenant compte :

- · l'accessibilité au cimetière,
- · le besoin de parkings,
- le besoin de logements.

La famille Longuèvre accepte de céder ledit bâtiment à la commune au prix de 40.000 € net vendeur sachant que l'estimation des Domaines est de 38.700 €. Après discussions, le conseil municipal décide l'achat du bâtiment "Longuèvre" cadastré AC 97 au prix de 40.000 € net vendeur, ce montant ayant été budgétisé au BP 2004.

ACQUISITION TERRAIN "DAUVERGNE"

L'intérêt stratégique du terrain "Dauvergne" n'a plus à être démontré quant aux possibilités de logement des personnes à mobilité réduite avec à terme, si possible, une maison de retraite médicalisée. Il ressort de la négociation que le vendeur serait d'accord pour céder son terrain (18.863 m²) au prix forfaitaire de 63.000 € soit 3,372 € le m² net vendeur, honoraires de négociation en sus.

Après discussion, le conseil municipal considère ce terrain stratégique, ce qui justifie le prix payé et décide donc d'approuver cette proposition et d'autoriser le Maire à acquérir ledit terrain au prix de 63.000 € net vendeur, ce montant ayant été budgétisé sur 2004.

CONTRAT D'ASSOCIATION (O.G.E.C.) DE L'ÉCOLE ST-CYR/STE-JULITTE

L'U.D.O.G.E.C. de la Mayenne a informé les élus municipaux début 2003 de son intention de modifier les types de contrats passés entre l'état et les écoles privés, ces contrats passant de contrat simple en contrat d'association.

Pour sa part, l'Ò.G.E.C. de l'école St-Cyr/Ste-julitte d'Argentré a opté pour ce changement de contrat. Dans une réunion d'information de début octobre 2003, ce type de contrat nous a été présenté ainsi que le modèle de convention à proposer à la municipalité.

Cette convention a pour objet de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes primaires et maternelles de l'école St-Cyr/Ste-Julitte par la commune sous forme de forfait communal. La convention définit le montant de la participation communale pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement pour les classes primaires et maternelles. Le forfait par élève est égal au coût moyen constaté dans les écoles publiques. Sont également pris en compte dans cette convention, les effectifs annuels, les modalités de versement, la représentation de la commune avec voix consultative au conseil d'administration de l'O.G.E.C. pour l'adoption du budget portant sur le contrat d'association, de la communication des documents de comptabilité de fonctionnement, du contrôle du conseil municipal, et la durée.

Pour la commune, ce nouveau contrat n'apportera pas de modification notable de la participation financière, le contrat simple qui était appliqué respectait déjà la majorité des clauses nouvelles.

C'est dans ce cadre que l'école St-Cyr/Ste-Julitte demande la transformation en contrat d'association du contrat simple actuel à effet de la rentrée de septembre 2004.

Ce contrat est passé entre l'État représenté par la préfecture et l'école. C'est pourquoi il est demandé l'avis du conseil municipal sur ce contrat, conseil qui a émis un avis favorable à l'unanimité.

CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET

Avec pour objectifs une meilleure lisibilité de l'offre pour les familles et une optimisation des coûts, il a été décidé en mars, de confier à Familles Rurales l'organisation du centre de loisirs de juillet 2004.

A cet effet, le conseil municipal approuve la convention.

A toutes fins utiles, il est précisé que la participation des familles sera la même, adhérentes ou non à Familles Burales.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

 Suite à une demande de participation financière de la DDEC (Enseignement Catholique en Mayenne) pour un enfant en classe spécialisée (CLIS) dans l'établissement St-Pierre à Laval.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder une subvention d'un montant de 100 €, montant qui sera pris sur le montant voté au BP 2004 "autres subventions non affectées".

2) Par délibération en date du 1er mars 2004, une subvention de 715 € a été décidée au profit de l'association "Les Babies". Or, il s'avère que cette subvention est insuffisante pour l'achat des chaises, bancs et tables. En effet, sur les 558 € espérés de la CAF, la moitié avait déjà été perçue au démarrage de l'association.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder une subvention complémentaire de 279 €, montant qui sera pris sur le montant voté au BP 2004 "autres subventions non affectées".

3) L'association BMX a effectué la pose d'un compteur supplémentaire lors de leur compétition sportive du 3 avril dernier. Afin de pouvoir régler la facture EDF qui a été adressée à l'association, il est proposé au conseil municipal d'accorder une subvention d'un montant de 279 € à l'association, montant qui sera pris sur le montant voté au BP 2004 "autres subventions non affectées".

Les 3 propositions sont adoptées à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR SURVEILLANT BAIGNADE EN JUILLET ET AOÛT 2004

Comme chaque année, la baignade sur le plan d'eau est ouverte pendant les mois de Juillet et Août. Cette baignade n'est autorisée qu'à condition d'y affecter un surveillant titulaire du BNSSA. Pour encourager ce type d'activité, la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports (DDJS) a institué des aides.

Le conseil municipal autorise le Maire à demander une subvention auprès de la D.D.J.S. et à signer tout document s'y rapportant.



SECTION DE

FONCTIONNEMENT

FAITS MARQUANTS

Le volume des recettes s'établit à 1.694.692 € contre 1.630.557 € l'an dernier, soit une hausse de 3,93%.

Le volume des dépenses s'élève à 1.420.783 € contre 1.292.103 € l'an dernier, soit une hausse de 9.95%.

C'est essentiellement l'augmentation des subventions affectées et les charges financières liées aux investissements récents qui expliquent cette progression.

DÉPENSES Charges de Personnel 650.739 € Charges à caractère général · Entretien courant · Consommations diverses 339.630 € Autres charges de gestion 83 · Indemnités des élus, subventions, 420. école de musique, aide sociale... 211.998 € Intérêts de la Dette 105.150 € Dépenses ou charges diverses 40.142 € **Dotations aux amortissements** 73.124 € Virement à la section d'investissement 649.061 €

Produit des services du Domaine et Vente 123.100 € 7,25 %	
Impôts et Taxes directes • Dont Taxe d'habitation : 219.207 € • Dont foncier bâti : 217.745 € • Dont foncier non bâti : 106.165 € • Autres : 15.060 €	89
558.177 € 32,94 %	1.69
Dotations de l'État • Dotation globale de fonctionnement • Fonds de compensation • Fonds de péréquation 613.973 € 36,23 %	.694.692
Contribution Laval Agglo	
230.734 € 13,62 %	
Recette Diverses • Dont loyers: 118.000 €	
168.708 € 9.56 %	
Excédent de fonctionnement reporté 375.152 €	375.152

RECETTES

INVESTISSEMENT

FAITS MARQUANTS

La section d'investissement s'établit à 3.163.123 € contre 2.479.428 € en 2003, soit une progression de 27,5%. Les principaux investissements sont représentés par la gendarmerie, les équipements sportifs et les réserves foncières. La commune maintient un niveau soutenu des investissements. La dynamique d'investissement et la concrétisation des projets contribuent à la bonification de l'image de notre commune ainsi qu'à la qualité de vie à Argentré.

DÉPENSES

Remboursement du capital des emprunts

211.570 €

Acquisitions et Travaux 2.951.553, €

· Acquisitions matériels

Réserves foncières

Dont 269.604 € de reste à réaliser

45.832 €

200.000 €

- Heactives tollicieres	200.000 C
Travaux bât. communaux	96.051 €
Voirie	106.204 €
· Aménagement centre bourg	30.000 €
Transfert de la mairie	40.000 €
 Aménagement base loisirs 	3.100 €
 Actions/développt/communi. 	15.000 €
Nouvelle Gendarmerie 1	.249.797 €
Equipements sportifs	625.339 €
Ecole Maternelle	7.843 €
• P.L.U.	28.349 €
 Aménag. Jardin Public 	144.716 €
Aménag. Square Mairie	69.700 €
Construction Supérette	65.979 €
 Voies périphériques jardin 	160.000 €
 Aménag. Bibliothèque 	13.643 €
 Aménag. entrée Terrasses 	5.000 €
Dépenses imprévues	45.000 €

RECETTES

Prélèvements sur recettes de fonctionnement

649.061 €

Emprunts

1.879.652 €

Dont reste à réaliser : 83.221 €
Dont Gendarmerie : 1.000.000 €

(loyers en contrepartie)

Subventions

561.286 €

Amortissements

73.124 €

.163

.123

COMMISSION

>>> bâtiments - affaires sportives

Le conseil municipal, réuni pour le vote du budget le 29 mars, a entériné les propositions de la commission qui a programmé un budget de 60.000 euros pour les principaux travaux suivants pour 2004 :

Dans les bâtiments communaux, l'effort principal concerne des travaux dans l'actuelle salle des fêtes : les seize grandes fenêtres et châssis actuellement en bois et en simple vitrage, impossibles à manœuvrer pour la plupart, vont être remplacés par des huisseries en PVC double-vitrages. La société GITEAU, moins-disante a obtenu le chantier pour 13.300 euros. Le remplacement du sol plastique derrière le bar par du carrelage, la peinture des sanitaires, le remplacement des portes du sas entre ce bâtiment et la garderie, un faux plafond (réalisé) sont également prévus.

Un autre grand chantier organisé vers la fin de l'année (il faut attendre l'accord pour subventions du Conseil Général) concerne notre église. La bas-côté sud est détérioré et des coulures venant des vitraux disjoints maculent les murs intérieurs dans la zone du Chemin de Croix. Ce sont deux entreprises coutumières de telles rénovations sur les monuments historiques (Grevest pour les enduits intérieurs et un maître-verrier d'Angers, Barthe-Bordereau, pour les 3 vitraux à refaire) qui feront les travaux (coût avant subventions de 17.000 euros). Par ailleurs, toujours dans l'église, l'éclairage a été revu dans la zone du chœur.

Visibles de loin, trois grands panneaux (près de la Poste, place de l'église et près du plan d'eau) vous renseignent désormais sur les rues, fermes, lotissements, lieux-dits et circuits pédestres de la commune. A plus petite échelle, nous avons le plaisir de joindre à ce présent bulletin deux plans en couleur qui en sont extraits.

L'amélioration des circuits pédestres et cyclistes continue : 43 bornes de balisage en bois, gravées de traits de couleur ont été placées par nos agents. Le départ des trois circuits se fait à l'angle de la rue Froide et de la rue de Ballée. Laissez-vous guider après avoir consulté le planimètre place de l'église. Attention, l'arrêté municipal du 4 avril 1996 qui « interdit la circulation sur les chemins ruraux non goudronnés à tous véhicules terrestres à moteur sauf pour les riverains et les engins agricoles » va se voir complété par la mise en place de panneaux d'interdiction homologués aux entrées. Les gendarmes seront alors habilités à verbaliser les contrevenants. Nos chemins sont un espace de paix et de tranquillité pour les familles que les motos, 4x4 et quads doivent respecter.

Les gros travaux effectués sur la piste par la commune et avec la participation active des membres du club de BMX, a permis l'épreuve de Coupe de France les 3 et 4 avril avec le succès que l'on connaît.

Améliorer nos bâtiments et favoriser les pratiques sportives demeureront cette année encore, soyez-en assurés, les principales préoccupations de notre commission.

Jean-Marc DUPUIS

Reportez-vous à l'encart détachable en pages centrales du bulletin.

S.I.A.E.P. Argentré-Sud

assainissement et eau potable

Traitement de la dureté et des pesticides

Il avait été décidé en décembre 2002 de réaliser un traitement d'adoucissement des eaux traitées à la station de Montroux et une subvention avait été sollicitée auprès du Conseil Général en avril 2003. Après instruction de cette demande par les co-financeurs (Conseil Général et Agence de l'eau) la question s'est posée d'inclure le traitement des pesticides. En effet les analyses fournies par la DDASS font apparaître que les eaux traitées à la station d'épuration de Montroux présentent des concentrations qui dépassent fréquemment la norme de 0,1 microg/l en atrazine, déséthylatrazine et simazine entre 1991 et 2003. Il a donc été proposé au Syndicat d'eau de présenter un nouveau projet global intégrant le traitement des pesticides et l'adoucisseur.

Le montant de ce projet s'élève à 800.000 € HT, qui pourrait être financé comme suit :

Subvention du Département (40%)

320 000 €

Subvention de l'Agence de l'eau (20%)

160 000 €

Participation du Syndicat (40%)

320 000 €

L'impact sur le prix annuel de l'eau serait de 14,57 € HT par abonné pour une consommation moyenne de 120 m³/an.

La mise en œuvre de l'adoucisseur de Montroux est prévue pour le 2^{ime} semestre 2005.

10 jeunes musiciens montent >>> leur groupe : Hair force K

C'est un jeune
Argentréen de 15 ans,
Tim Dahan, qui a monté
un groupe,
« Hair Force K », avec
neuf copains musiciens
comme lui. Chaque
dimanche, ils se
réunissent pour répéter.
On les a entendus à la
salle des fêtes et au
« Bistro » à Argentré, et
l'on devrait les retrouver à
Laval, place du jet d'eau,
début septembre.



Tous ont les cheveux longs ou presque. «D'où ce nom : Hair Force K !» explique Tim Dahan, tout sourire. Passionné de musique (il a une formation pianiste et batteur, et son père est musicien), il a d'abord joué avec deux, trois amis, puis le groupe s'est agrandi et compte aujourd'hui dix musiciens, dont trois autres Argentréens : Nathanaël Hiverlet, 18 ans, qui joue du saxo ; Pierre-Louis Azé, 17 ans, à la guitare et basse; et Pierre-Marie Bontemps, 16 ans, à la guitare. Il y a également Alexandre Deschamps, 16 ans, de Changé, qui joue du sax ; son frère Antoine, 17 ans, qui joue de la guitare : Florian Serveau, 17 ans lui aussi, de Laval, à la basse ; Etienne Charanton, 18 ans, Lavallois, à la trompette et l'accordéon ; Mathieu Martinault, 19 ans, de Bonchamp, qui joue de la percussion, et Thibaut Denieul, 17 ans, de Changé, chanteur et saxophoniste.

Leur style est un mélange de reggae, jazz et ska, très dansant. Les paroles, écrites par Thibaut, sont bien senties, et ne manquent pas d'humour comme dans la chanson « Gérard », sorte de caricature de l'alcoolique amateur de foot à la télévision...

Tous les week-ends, ils répètent. « A partir des textes, chacun réfléchit à la mise en musique. On compose comme ça, ensemble. On joue au feeling, sans partition ! » souligne Tim. « On joue d'abord pour notre plaisir . C'est un style qui passe bien» ajoute Pierre-Marie, mèche sur l'œil, branchant sa guitare. « Notre ambition, c'est de nous faire connaître. On aimerait faire des scènes, et pourquoi pas, un petit CD ! Et, dans l'absolu, vivre de notre musique » rêve Alexandre. De son côté, l'artiste en herbe Thomas Bouilly, 16 ans, d'Argentré, a déjà dessiné le logo du groupe...

Une chose est sûre : ça plaît. On les a appréciés à Argentré, à la fête de la musique de Laval et aux Ondines à Changé, et on les entendra de nouveau début septembre, place du jet d'eau à Laval. Pour l'heure, chacun s'entraîne sur son instrument, sautant, dansant...La musique, ils l'ont dans la peau autant que dans leurs dreadlocks.

Barbara Boisnard Reda Concept



zoom sur les nouveaux

>>> habitants

La commune attire de nouveaux arrivants. Parmi eux, deux familles ont élu domicile au lotissement «La Cardinière» et deux autres ont choisi de s'installer dans le lotissement «Le Haut des Faluères». Elles racontent.

Côté Cardinière...

Serge et Catherine LOUPY:

« On s'est vite intégrés en s'investissant dans les associations »

Ils sont à leur terrasse, et profitent du soleil en cette fin de journée. Serge Loupy, 40 ans, agent au service espaces verts à Laval, et sa femme Catherine, 37 ans, assistante maternelle à Argentré, ont fait construire leur maison rue Cardinière où ils vivent depuis trois ans, avec leurs trois garçons Mathieu, 13 ans, Josselin, 10 ans, et Nolwen, 5 ans. « Nous voulions être à la campagne tout en étant proches de Laval, pas dans une commune cité-

dortoir mais dans un bourg où il y a de la vie ! lci, c'est agréable et verdoyant. Et je ne mets que 10 minutes pour me rendre à mon lieu de travail ! » explique Serge. Pour Catherine, « la proximité de Laval facilite les sorties et les activités pour les enfants ». « L'aîné des garçons, qui est au collège à Laval, pourra profiter du TUL» dit-elle.

Tous deux se sont très vite investis dans la vie associative locale : à l'Amicale laïque de l'école publique, à l'association sportive section football où Serge encadre les joueurs comme bénévole, au cours de gym de Familles Rurales pour



Catherine. « On s'est vite intégrés comme ça ! Les associations permettent de se faire connaître.» dit-elle.

Aujourd'hui, ils souhaiteraient voir une vraie fête communale,

et un espace jeux pour enfants près de chez eux. « Pour moi en tant que nounou, ce serait pratique pour emmener les tout-petits jouer ! » souligne Catherine.

Thierry et Karine ROCHER:

« Ce fut le coup de coeur ! »
C'est un jeune couple dynami-

que qui s'est installé un peu plus loin, dans un pavillon du lotissement. Thierry Rocher, 33 ans, agent administratif à la



Caisse primaire d'assurances maladie de Laval et Karine Rocher, 32 ans, infirmière libérale, ont fait construire et vivent ici depuis un an, avec leurs deux enfants Jérémie. 7 ans et Coralie, 4 ans. Pour eux, ce fut... le coup de cœur, comme l'explique Karine : « Nous voulions un village suffisamment grand pour vivre dedans, avec commerces, écoles, activités pour les enfants, sports... Nous avons beaucoup cherché dans les communes voisines mais rien ne nous plaisait... lci, ça nous a plu tout de suite ! ».

Leurs premières impressions de la vie communale : « C'est vivant, dynamique. On croise toujours des gens » dit Thierry. « Il y a tout à proximité ! C'est une promenade d'aller chercher le pain » poursuit Karine

Tous deux apprécient particulièrement le plan d'eau, où ils vont régulièrement en famille. Et le calme : « Avant, nous habitions à Laval, c'était bruyant. Ici, au lieu d'entendre un camion, on entend un oiseau! » se réjouit Thierry.

Leurs attentes : des cours de steps le soir pour Karine qui travaille toute la journée, et des créneaux horaires plus larges pour la déchetterie...

Côté Haut des Faluères...

Bruno et Josiane VALLAIS:

 La fête du quartier permet de sympathiser »

Leurs deux garçons, Tristan, 6 ans et Estéban, 3 ans, jouent devant la maison avec les petits voisins. Bruno Vallais, 41 ans, responsable entrepôt à la société Mory à Bonchamp, et son épouse Josiane, 46 ans, en congé parental, ont choisi de faire construire au lotissement « le Haut des Faluères », où ils vivent depuis trois ans. « On cherchait quelque chose d'abordable financièrement. lci, les parcelles sont assez grandes, assez éloignées les unes des autres, et ce sont des terrains libres de constructeurs, ce qui nous a permis de choisir les artisans et de faire beaucoup de choses nous-mêmes » raconte Bruno. qui a posé l'isolation et les menuiseries. « Au début, il y avait les travaux, on n'a pas eu trop le temps de rentrer dans des associations » ajoute Josiane, qui s'est fait des amis petit à petit dans le lotissement. « La fête du quartier, chaque année, permet de rencontrer les autres, de sympathiser avec les voisins » dit-elle. Ce qu'elle aimerait toutefois, c'est « davantage d'activités manuelles : déco, peinture... et des concerts,



spectacles ou conférences culturelles le soir. » Pour Bruno, qui est un adepte de la course à pied et de la randonnée, les sentiers pédestres sont un atout à développer : « Il pourrait y avoir encore plus de chemins ! Le lieu s'y prête » dit-il. Il ajoute : « Niveau sports, il y a tout. Mon fils Tristan, lui, fait déjà du tennis et à la rentrée il fera du football. »

Régis SOUTIF et Sandrine MOTTAIS :

« Un bourg qui garde un côté familial »

Après avoir cherché une maison à rénover, puis une maison toute faite, dans les environs, ils ont décidé de faire construire pour avoir ce qu'ils voulaient. Régis Soutif, 40 ans, professeur de menuiserie dans un collège de Rennes, a choisi ce terrain « parce qu'il était libre



de constructeur et pour les haies paysagères ». D'autres avantages étaient évidents : l'autoroute toute proche pour lui, et la proximité de Laval pour sa compagne, Sandrine Mottais, 35 ans, qui travaille à la Caisse d'allocations familiales.

Question famille, leurs parents ne sont pas loin... Ils ont donc emménagé il y a 2 ans, avec leurs deux enfants Maud, 5 ans et Baptiste, 3 ans.

Régis s'est réservé une part importante des travaux, dont les parquets et le placoplâtre. Et s'est fait son coin atelier.

La maison se tourne vers la campagne, plein sud. « Le terrain est escarpé, pas facile à aménager. Mais nous avons de l'espace, et nous sommes dans un bourg qui garde un côté familial » se félicite Régis. « Niveau voisinage, il y a une très bonne ambiance ! On s'entraide» dit Sandrine « Et puis, on avait repéré l'école, et tous les services essentiels. Et le TUL qui va à Laval pour les enfants plus tard. J'espère qu'il se développera, j'irai bien au travail en TUL ! » poursuit- elle.

Ils aimeraient aussi que la garderie et la cantine soient sur le lieu de l'école. Et verraient bien une base nautique près du plan d'eau...

Pour l'heure, Régis envisage de s'inscrire à la section foot dans l'équipe des vétérans, et Sandrine, elle, est devenue une adepte de la gym.

Barbara Boisnard
Reda Concept



La Libération vécue

>>> par cinq Argentréens

Le 6 juin dernier a été
marqué par le 60eme
anniversaire du
débarquement de
Normandie.
Cinq habitants qui ont
vécu la Libération à
Argentré racontent.
L'un avait 6 ans au
moment des faits, les
autres 20 et 30 ans.

Pour eux, la Libération a eu lieu les 6, 7 et 8 août 1944. De ces trois jours et des jours suivants, ces cinq habitants se souviennent parfaitement. Emile Brault, 66 ans, président du club des Aînés, vivait avec ses parents dans une ferme, François Le Tourneurs, 80 ans, qui était chez lui, Auguste Housseau, 81 ans, et Marie-Louise Marteau, 91 ans, alors agriculteurs, et Irène Goulay, 81 ans, qui était enseignante.

C'est l'abbé de Lisle, vicaire d'Argentré, qui divulque alors la nouvelle du débarquement, mais chacun est déjà au courant par radio Londres. Les 2 et 3 août, les Allemands sont à Grenusse. aux Fourneaux et à la Ducherie de Saint-Céneré. Le 6 août, l'aérodrome de Beausoleil route du Mans est bombardé. Ce 6 août, François Le Tourneurs passe la journée assis sur sa cheminée à guetter l'avancée des Américains aux jumelles. « J'ai très bien vu les avions qui piquaient. Entre Barbé et Bonchamp, il y a eu beaucoup d'Allemands tués... Les Américains avaient lâché par avion des petits papiers incitant les Allemands à se rendre » explique-t-il. « Un convoi allemand est revenu du front par la route de Châlons, et a été attaqué par les avions américains, les soldats se sont cachés dans les fossés, il y avait le feu à la Jouardière » raconte Irène Goulay. Auguste Housseau se souvient d'un « nombre impressionnant de pièces d'artillerie détruites ». Dans le bourg, rien n'est endommagé,



tout le monde commence à sortir peu à peu. « Le lendemain, on tremblait encore ! Un Allemand avait été tué au chemin de la Petite Tretonnière, un autre avait eu le même sort sur la route de Montsûrs face à la Guyonnière » ajoute Irène Goulay.

Le drapeau tricolore sur le château d'eau

" J'étais enfant et j'avais peur. J'en voulais aux Allemands parce qu'ils nous prenaient les pneus de nos vélos! Quand ça bombardait, on descendait dormir dans une autre ferme plus bas » dit Emile Brault. Dans sa ferme, Marie-Louise Marteau avait un tas de gerbes de blé recouvert d'une bâche. « Les avions tournaient autour comme s'il y avait quelque chose de caché là... Nous avons vite enlevé la bâche! » dit-elle.

L'armée allemande semble alors en déroute. Le 8 août, chacun reste chez soi et examine le ciel, pour voir si les avions ne vont pas revenir... Quelques véhicules isolés cherchent à se regrouper. Un véhicule allemand envoie une pluie de balles aux premières maisons de la route de Laval, à la Gendarmerie puis à la muraille de l'église et sur la façade du bureau de tabac. Il repart, il y a heureusement peu de dégâts. « Des jeunes gens du bourg se sont regroupés près du

Château d'eau, l'un d'eux a hissé un drapeau tricolore tout en haut et peu après... les Américains sont entrés dans Argentré » poursuit avec émotion Irène Goulay. « C'était un dimanche » précise François Le Tourneurs. Ainsi le bourg est libéré. Le dimanche suivant, le doyen Perrier annonce qu'en accord avec les paroissiens il fait vœu d'ériger une statue de la Vierge à Argentré. Mr et Mme Bourdoiseau offrent le terrain, et la statue est inaugurée en 1948.

Aujourd'hui, ces cinq habitants souhaitent « ne plus jamais voir ça ». Et François Le Tourneurs de conclure, d'un geste sage : « A l'époque, c'était la haine contre les Allemands. Aujourd'hui, nous sommes en paix, il faut avancer ensemble dans un esprit de fraternité ».

Barbara Boisnard
Reda Concept





Association intercommunale du service à domicile

Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné/Roc et Soulgé/Ouette



L'association locale ADMR rappelle qu'elle offre les services suivants:

1. AIDE À DOMICILE :

- pour les familles avec enfants par une Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale (T.I.S.F.) ou une Aide à Domicile.
- pour les personnes âgées ou handicapées par des Aides à Domicile pour favoriser un maintien à domicile de qualité.

2. PORTAGE DES REPAS :

A Argentré et Soulgé/Ouette.

3. INSTALLATION DE TÉLÉALARME

Pour l'année 2003 :

- il a été réalisé 22.731 heures dans 184 familles. Ce qui représente 17,35% de plus qu'en 2002.
- il a été porté 1.889 repas pour 13 bénéficiaires
- et il a été installé 6 téléalarmes (total abonnés: 17).

Au cours de l'assemblée générale, le thème abordé a été "hygiène de vie et mémoire".

Cette année, l'association mène une réflexion sur "bien vieillir dans son quartier ou son village" et souhaite

la collaboration des clubs des Aînés et des C.C.A.S..

> Pour tout renseignement, s'adresser à :

Secrétariat Local ADMR 32, rue du Maine 53210 Argentré Tél. 02 43 68 15 41

ou dans les secrétariats de mairie.



atelier théatre

Début mai 2004, la saison théâtrale s'est achevée par un week-end de réprésentations : 3 soirées, 4 groupes. 3 heures de spectacle, plus de 600 spectateurs.

Certes, si le spectacle a paru quelque peu long à certains, le travail entrepris par M. Fournier du Théâtre Dû et réalisé par les 53 acteurs mérite d'être souligné. Si d'autres techniques, de nouveaux apprentissages vous intéressent, nous vous informons que les prochaines inscriptions se dérouleront, à la mairie d'Argentré, le samedi 4 septembre 2004, de 11h à 12h30.

Outre les ateliers et les spectacles de fin d'année, les perspectives pour la saison 2004-2005 pourraient être :

- une semaine d'initiation théâtrale à La Toussaint :
- un week-end initiation chorégraphie et théâtre :
- une soirée festive avec espaces théâtraux.

Les dates et événements seront confirmés lors des inscriptions en septembre.

> Le président Didier BEAUDET







Club des aînés >>> vallée de la jouanne



Notre club se porte bien. Lors de l'assemblée générale du 15 janvier 2004, Auguste Rousseau ainsi que Daniel Pinot, membres du bureau ont souhaité passer le relais. Emile Brault a été reconduit au poste de président, il est secondé par Henriette Douxami et Bernard Réauté vice-présidents. Le secrétariat est assuré par Thérèse Guilmeau et Bernadette Pinot qui remplace son mari au poste d'adjoint. La trésorerie sera suivie par Christiane Davoust et Bernard Mézière.

Le 21 février, le président Emile Brault avait invité les adhérents au café des pêcheurs, au cours d'un repas amical, il a accueilli de nouveaux adhérents : M.Mme Roger Mottier, M.Mme Michel Planchais, M.Mme Lucien Besher, M. Joseph Chêne, M.Mme Maurice Verger, le père Michel Segrétain, Mme Denise Milet, M.Mme Albert Sablé et Mme Madeleine Chauveau.

Puis, il a rendu hommage à deux anciens du bureau : Auguste Housseau depuis 1985 et Daniel Pinot depuis 1997 qui ont reçu chacun une plaquette souvenir.

Le 29 février après-midi : théâtre par les comédiens de la troupe "Les Tréteaux de l'Aventure". Deux heures de spectacle très appréciées par nos aînés.

Les randonnées pédestres ont repris le lundi de chaque mois, avec le contour du village. Le halage de St-Jean/Mayenne, la Chapelle-Anthenaise où notre guide Denise nous a fait découvrir cette belle campagne Anthenaise, avec ses fermes bien restaurées et fleuries, le T.G.V. qui nous salue, l'accueil chaleureux de nos amis.

Le 23 mars, voyage d'une journée à "La Planète Sauvage" au port St-Père. Découverte en car du Safari-Africain. Ce parc de 100 hectares présente une faune de 2.000 animaux sur un circuit de 10 km de piste, des centaines d'espèces, des grands chasseurs aux grands mammifères. Le spectacle aquatique, l'arche des reptiles, la forêt des singes, la ferme miniature, la route des épices, la cité marine...

Du 16 au 22 avril : voyage séjour en Camargue, nos aînés gardent un bon souvenir du séjour passé à la découverte de cette belle région.

D'autres projets sont en préparation

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Le bureau



bibiothèque >>> municipale



Depuis 6 mois, les argentréens ont eu le plaisir de découvrir la bibliothèque. A ce jour, vous êtes 260 inscrits et le nombre d'adhérents ne cesse de croître. Nous vous rappelons que l'adhésion est gratuite pour tous et qu'il faut iuste vous munir d'une carte d'identité et d'un iustificatif de domicile datant de moins de 3 mois le iour de l'inscription.



La bibliothèque possède environ **1.500 ouvrages** de toutes sortes: littérature enfants et adultes, album pour les petits, BD enfants, adolescents et adultes, romans policiers et science-fiction, contes. Vous avez également la possibilité de consulter et d'emprunter des revues mensuelles (60 millions de consommateurs, science et vie junior...).

La bibliothèque continue sa politique d'acquisition et, à ce sujet, vous invite à déposer dans la boîte à idées des titres d'ouvrages que vous aimeriez lire.

La vingtaine de bénévoles est toujours autant motivée, continue à travailler et à se former pour mieux vous accueillir. En effet, certains se forment en informatique, gestion de bibliothèque, achat de livres, couverture et réparation, animation. Devant le taux de fréquentation du mercredi, les membres du réseau et le conseil municipal ont décidé d'ouvrir la bibliothèque de 14h (au lieu de 15h) à 18h. Le samedi, les horaires d'ouverture sont toujours de 14h30 à 16h30.

Nous vous informons que la bibliothèque fermera ses portes les 3 premières semaines d'août et réouvrira le mercredi 25 août.

Certains adolescents nous ont demandé s'ils pouvaient rejoindre l'équipe de bénévoles. Sachez que dès l'âge de 14 ans, vous pouvez découvrir l'univers de la bibliothèque. Vous serez accompagné par deux personnes qui vous expliqueront son fonctionnement.

Dans le cadre de l'opération nationale « Lire en Fête », nous avons le projet d'organiser une randonnée littéraire sur le thème du voyage. Retenez dès aujourd'hui le dimanche 17 octobre. En parallèle, une exposition photos également sur le thème du voyage vous sera proposée. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous confier vos photos de voyage pendant les permanences (bien mettre au dos votre nom) et ce avant la miseptembre afin qu'elles soient exposées à la bibliothèque.



L'équipe des bénévoles



école de musique et de danse >>> maurice ravel

L'École Mairice Ravel regroupe 6 communes : ARGENTRÉ, BONCHAMP, ENTRAMMES, FORCÉ. LOUVIGNÉ et PARNÉ.







390 enfants et adultes, encadrés par 16 professeurs et 1 directeur, suivent des cours et participent à la vie locale de ces communes (jumelages, fêtes de villages, concerts, auditions...) avec l'orchestre junior, l'orchestre d'harmonie, l'atelier jazz, les ensembles vocaux et les groupes de danse.

L'école propose :

- un jardin musical aux enfants de CP,
- des cours de formation musicale, instrumentale et vocale aux enfants de primaire, adolescents et aux adultes,
- des cours de danse à partir de 5 ans.

Permanences d'inscriptions pour 2004/2005 :

- Mercredi 1^{er} septembre de 18h à 20h, mairie d'ARGENTRÉ.
- Jeudi 2 septembre de 18h à 20h, école de musique d'ENTRAMMES.
- Vendredi 3 septembre de 18h à 20h, école de musique de BONCHAMP.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, contacter le **02 43 91 45 15** ou le 06 84 37 69 33.



COLE ST-CYT/STE-JULITEE >>> maternelle - primaire

Quel dommage ! Le projet d'année «Dire les contes» pouvait encore nous emmener bien loin. Dans chaque classe, ce bain de contes a favorisé la création.

Cela pouvait aller de l'atelier d'écriture, avec l'élaboration d'un recueil de « Petits contes » par les CE ; de la mise en scène d'un spectacle complètement fou, avec « Le petit chaperon de ta couleur » présenté par les CM à Noël ; de la rencontre avec des loups forts méchants ou bien timides, avec les GS/CP ; d'une plongée dans les contes traditionnels, avec les merveilleux dessins des PS/MS.

« Quand le Petit Chaperon Rouge se perd dans la forêt... »

C'est aussi sur ce thème que les parents, les enseignantes et les élèves de CM2 ont accueilli les visiteurs lors de la Porte-Ouverte de la maternelle.



Des enfants émerveillés

Le samedi 24 avril, une conteuse a émerveillé les PS, MS et les petits visiteurs qui découvraient notre école. Bien sûr, pour que la conteuse raconte ses histoires, il faut dire la formule magique « Et cric, et crac, histoire sort du sac! »

Les petits, les parents, et même les maîtresses écoutaient et faisaient les gestes.



Vers 11h, les petits ont fait de la peinture pendant que les parents visitaient notre école.

Pendant ce temps, nous avons interviewé Anne Le Merdy, la conteuse, qui venait de la Sarthe avec son mari le musicien.

Elle travaille depuis 12 ans devant le public.



Elle aime ce métier car elle adore raconter et partager de bons moments avec le public.

Elle a plus de 100 histoires en tête!

Les élèves de CM2

Pourquoi ne pas dire aussi les contes par la Danse? Avec l'aide de Sylvaine Niobé, danseuse de l'ADDM, les enfants ont cette fois utilisé leur corps pour exprimer leur idée du conte. Ils se sont produits devant parents et amis lors de la fête de l'école, le 20 juin; puis devant d'autres écoles, le 22 juin.

L'année s'est terminée par le traditionnel voyage scolaire! Les CE/CM ont rejoint Merlin l'enchanteur et la fée Morgane dans la forêt de Brocéliande... Les Maternelle/ CP ont pris le TGV pour découvrir St-Malo, son aquarium et sa plage.



L'école dans le Jumelage

A l'occasion du jumelage entre Argenté/Louvigné/Babenhausen, les élèves de CM1-CM2 ont désiré présenter Argentré: hier et aujourd'hui. Un album est né de leurs recherches près de Mr Jouanneau, collectionneur de cartes postales anciennes et habitant d'Argentré; près du service des Archives Départementales, notamment de Mme Pichot; près des nombreuses personnes qu'ils ont rencontrées. Ils ont exposé leur travail et leurs sources lors de la fête de l'école et vont maintenant confier tout cela à la Bibliothèque d'Argentré.

Leur souhait ? Que ceux qui ont des témoignages ou des documents continuent ce travail de mémoire...

comité de jumelage

>>> argentré-louvigné-babenhausen



ARGENTRE - LOUVIGNE

Echange officiel du 20 au 23 mai 2004 & Séjour des jeunes du 10 au 17 juillet 2004



loppant de la valeur ajoutée à travers des produits porteurs de cette image.

Depuis bientôt 12 ans, nous entretenons des relations de partenariat avec nos amis allemands de Babenhausen (Souabe). Dans ce cadre, ce sont près de quatre-vingt dix Souabes, parmi lesquels de nombreux jeunes, qui ont été accueillis par des familles d'Argentré et Louvigné pendant le week-end de l'Ascension.

Les visiteurs ont été accueillis par leurs hôtes français à leur arrivée le jeudi midi pour le déjeuner. Dès le jeudi après-midi, une promenade au fil de la Mayenne leur a permis de découvrir un peu de l'histoire de la ville de Laval.

C'est sur le thème de l'agriculture raisonnée que se tenait la journée du vendredi. Une visite de la CODEMA (Coopérative de Déshydratation de la Mayenne) à Changé était tout d'abord proposée : l'utilisation et la valorisation du méthane pour déshydrater le fourrage des agriculteurs ont été expliquées ainsi que le bovins sur l'année, les avantages et les limites de l'utilisation des fourrages déshydratés, l'évolution des pratiques agricoles tant agronomiques qu'alimentaires et la conduite du troupeau.

L'après-midi, une conférence table ronde était organisée, au cours de laquelle les agriculteurs français et allemands ont pu échanger sur la protection et la maîtrise de l'environnement, l'agriculture raisonnée et le traitement des déchets. Les présentations des intervenants étaient réalisées simultanément sur des panneaux en français et en allemand. Se sont succédés à la tribune :

 Monsieur Plessis, membre du bureau de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, membre de la Chambre régionale : son exposé a porté sur la situation de la région dans le bilan environnemental et sur les



Le soir, les 2 orchestres de l'école de musique d'Argentré et celui de Babenhausen se sont retrouvés pour un concert franco-allemand. L'orchestre d'Argentré, sous la direction de son chef, Christophe Turcant, a interprété plusieurs morceaux de son répertoire comme le masque de Zorro, la musique du film des 101 Dalmatiens et un passage de la Symphonie jouée par l'orchestre du Titanic lors de son naufrage... Vivement applaudi, l'orchestre a laissé la place aux invités bavarois. Vêtus de leur costume traditionnel, ils ont interprété plusieurs morceaux rythmés, propres aux fêtes bavaroises.



principe de traitement des fourrages, les coûts de fonctionnement et les évolutions à venir de la CODEMA.

Ensuite, les participants se sont rendus au GAEC de la Voie Lactée à Saint-Berthevin pour une présentation de l'exploitation avec ses caractéristiques; des informations ont été communiquées concernant l'alimentation des

actions concrètes mises en place par les organisations agricoles.

 Monsieur Bordeau, ferme de rencontre Farre, dont le but est d'exprimer au mieux le potentiel de son exploitation en y associant les notions d'environnement et de protection de l'écosystème, en exploitant les énergies renouvelables et en déve-





Le samedi matin, une cérémonie s'est déroulée à Argentré pour le 12 me anniversaire du jumelage. En présence de Henri Houdouin, conseiller général, Colette Le Galliot, Beate Dorn et Anna Held, présidentes des comités de jumelage, et de nombreux habitants, les maires des 3 communes ont inauguré la rue de Babenhausen. Les musiciens souabes ont apporté leur contribution à cette manifestation. Christian Lefort s'est exprimé dans les termes suivants: "Nous avons voulu que ce lotissement soit tourné vers l'Europe avec, bien sûr, la rue de l'Europe, mais aussi une rue dédiée à notre jumelage, la rue de Babenhausen. Symboliquement, ce sont 3 enfants qui partiront pour Babenhausen qui sont présents : Anaïs et Marine, ainsi que Corentin qui habite dans la rue de Babenhausen. Ils symbolisent l'avenir de notre jumelage, jumelage né en 1990 suite à un déplacement de l'école St-Cyr/Ste-Julitte à Babenhausen". Yhéo Lehner, maire de Babenhausen, s'est félicité de cette initiative et a promis aux français de "dédier le nom d'une place de Babenhausen à Argentré et Louvigné".



Le samedi après-midi était consacré à des activités ludiques organisées con-jointement par l'Association Animation d'Argentré et le Comité d'Animation de Louvigné. Ces deux associations ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour créer des jeux mouillants, pleins de drôleries, assurant le spectacle! Nous avons ainsi appris à glisser à plat ventre sur la plus grande longueur possible à l'aide de chambre à air de camion sur une bâche bien mouillée et bien savonnée... nous nous sommes faits très petits pour être les plus nombreux dans une R5, porteurs de ballons de baudruche remplis d'eau ne devant pas éclater... nous avons aussi dû deviner, rien

qu'en touchant, ce qui se cachait dans certains récipients... Des gagnants ? oui, l'amitié, le bonheur de jouer comme des enfants tous ensemble, en se relaxant un maximum!

Pendant ce temps, certains ont pu visiter le centre de secours d'Argentré qui avait exposé son matériel et ses albums photos remplis de souvenirs; d'autres ont pu se rendre compte de toute la richesse de la vie associative des communes d'Argentré et de Louvigné. En effet, les associations et les écoles des deux communes avaient présenté toutes leurs activités sur des tableaux bilingues ou exposé leurs diverses réalisations.

Le samedi s'est terminé par la soirée officielle à laquelle était conviée toute la population. Au cours de cette soirée, les discours ont notamment porté sur l'avenir de notre jumelage et le 2004. Les municipalités et les enseignants de nos deux communes ont entrepris un travail de sensibilisation près des enfants et ce sont 31 jeunes de 10/11 ans des communes d'Argentré et Louvigné qui se sont inscrits. Ils seront encadrés par 5 accompagnateurs et hébergés à la "Jubi", style "auberge de jeunesse".

Le groupe franco-allemand chargé de ce séjour a travaillé à l'élaboration du programme et la semaine ne sera pas trop longue pour toutes les activités proposées! Ce seront de nombreuses découvertes, variées, insolites... En voici un petit aperçu:

- un jeu de piste pour faire connaissance avec la ville de Babenhausen,
- un petit peu d'initiation à la langue allemande à raison d'une demi-heure par jour,
- le quotidien des jeunes Bavarois en les accompagnant à l'école (visite des classes,



rôle primordial que doivent y jouer de plus en plus les jeunes, le rapprochement entre peuples qui fera la réussite de l'Europe, maintenant qu'elle compte 25 pays, et garantira la paix.

Un hommage tout particulier a été rendu à Frank Röger, qui a décidé de laisser sa place d'animateur du Comité de Jumelage. De chaleureux remerciements lui ont été adressés pour son engagement, son investissement personnel qui ont permis que le jumelage connaisse la réussite que l'on sait. Bien sûr, des encouragements tout aussi chaleureux ont été formulés à l'intention de Beate Dorn et Anna Held qui vont co-animer ce comité, sous la présidence de Monsieur Théo Lehner, Maire de Babenhausen.

Un sympathique petit-déjeuner en commun le dimanche matin réunissait invités bavarois et familles d'accueil avant le retour vers l'Allemagne. Les départs sont toujours difficiles, chargés d'érnotion, de larmes et de pincements au cœur, du sentiment de manquer de temps, du regret de ne pouvoir échanger plus, faute de connaître la langue de l'Autre... Mais les regards et les silences savent faire comprendre à toutes et à tous que nous avons besoin de nous revoir!

Et maintenant, qu'allons-nous faire ??

Bien conscients que nous devons donner un nouvel élan à nos relations, nous organisons un séjour à Babenhausen du 10 au 17 juillet introduction au système scolaire allemand, activités culturelles, artistiques et sportives,...),

- la visite d'un musée et la cuisson de pain au four,
- la visite de Munich.

Notre fête nationale - qui se tiendra pendant ce séjour - ne peut pas être passée sous silence et nous fêterons le 14 juillet avec les correspondants allemands sur la place du Jurnelage à Babenhausen.

La génération pionnière de 1989 est très engagée dans ce séjour, tant à Babenhausen qu'à Argentré et Louvigné; nul doute qu'elle saura motiver et dynamiser cette nouvelle génération! Cet engagement a d'ailleurs été primé dernièrement par le lion's club de Babenhausen. Un chèque de récompense a été remis à cette occasion et servira à financer un "petit plus" à Munich... Un autre "petit plus" viendra s'ajouter à cela! En effet, les enfants, avec les membres de l'Association des Parents d'Élèves de Louvigné, ont souhaité contribuer à la réalisation de ce projet en vendant des brioches vendéennes artisanales. Une belle réussite et un bien bel encouragement!

Pour conclure, il convient de remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans ces relations franco-allemandes, qu'il s'agisse des familles d'accueil, des municipalités, des membres du comité de jumelage et des associations. Leur engagement est source de motivation! Merci du fond du cœur et Vive le jumelage!

Colette Le Galliot, présidente

amicale laïque

>>> des écoles publiques

L'amicale laïque, rappelonsle, est une association qui a pour but de récolter des fonds pour financer le plus possible des sorties éducatives des deux écoles publiques d'Argentré. Ce début d'année fut marqué par le grand succès du repas dansant "Périgourdin". Le 27 juin fut organisée la traditionnelle fête de plein air qui a clos dans la bonne humeur cette ànnée scolaire 2003-2004.



Tous les bénévoles de l'amicale vous souhaite de très bonnes vacances et vous donnent rendez-vous le 11 septembre pour le concours de pétanque qui lancera la nouvelle année scolaire 2004-2005.

CONTACT: © ©
Laurent MORISSEAU
02.43.37.27.22



amilles rurales



>>> adhérer à l'association

On nous demande souvent à quoi ça sert d'adhérer à Familles Rurales et donc de payer une cotisation annuelle de 20 € 20 (soit environ 3 places de cinéma!), sachant que le centre de loisirs pour cet été, géré par l'Association, à la demande de la municipalité, est ouvert à toutes les familles sans distinction de prix ou d'avantages pour nos adhérents.

Alors, pourquoi adhérer à FAMILLES RURALES ?

Eh bien tout d'abord pour soutenir les bénévoles que nous sommes dans notre action au service des familles de la commune, ensuite permettre par cette adhésion, comme dans tout "syndicat", de défendre les intérêts des familles et de les représenter auprès des pouvoirs publics (C.A.F., M.S.A., etc...) afin que chacun puisse en tirer le meilleur profit.

Grâce à votre adhésion, vous recevrez aussi le journal "Flash" qui vous informera sur tout ce qui se fait dans le département pour les familles et vous pourrez ainsi grâce à votre carte, participer à toutes les autres activités de Familles Rurales d'Argentré, des communes voisines et des services de la Fédération Départementale.

Savez-vous par exemple, qu'en cas de litige pour un problème de consommation, vous pouvez justement, grâce à votre carte, être soutenu et défendu si besoin auprès du commerçant, de l'artisan ou de la société concernée...

Bref, nous avons tout intérêt à adhérer et à être nombreux pour faire entendre la voix des familles auprès du gouvernement et de nos élus.

en Mayenne, c'est:
108 associations
5.500 adhérents



Services proposés en 2003-2004	Nom du responsable	Téléphone
Accueil Petite Enfance Baby-sitting	Mme G. Fournier	02 43 37 37 91
Activités loisirs-enfants CLSH Animations petites vacances Baby-Gym Anglais (sepuis novembre 2003)	M. JL. Duchêne Mme G. Fournier Mme M. Launay Mme N. Labille	02 43 37 32 19 02 43 37 37 91 02 43 37 20 74 02 43 37 32 60
Activités loisirs-adultes • Anglais • débutants (depuis octobre 2003) - perfectionnement	Mme N. Labille	02 43 37 32 60
Yoga Gymnastique Art Floral Visites Atel. manuels : Noël et Påques	Mme N. Dupuis Mme L. Collet Mme A. Etillieux Mme J. Guibert Mme G. Fournier Mme MN. Thuault	02 43 37 39 29 02 43 37 33 91 02 43 37 38 45 02 43 37 38 67 02 43 37 37 91 02 43 37 31 35
Step (depuis novembre 2003) Autres Echanges Aide aux devoirs	Mme T. Dubray Mme MJ. Tricot	02 43 37 37 09 02 43 37 36 09

A partir de la mi-septembre 2004, reprise des différentes activités. Pour tous renseignements, contacter les responsables ou s'adresser à la Présidente : Monique JUHEL au 02 43 37 83 93.

centre de secours



>>> portes ouvertes à l'ascension

Lors de l'échange du jumelage pendant le week-end de l'ascension, le centre de secours d'Argentré a ouvert ses portes aux visiteurs allemands et français. Très jeunes, jeunes et moins jeunes ont pu profiter de la visite guidée par les sapeurs-pompiers durant ce samedi. Ce fût l'occasion de ressortir le vieux matériel, les anciennes tenues mais aussi de dépoussiérer les souvenirs en feuilletant les albums photos qui retraçaient la vie du centre et des années de jumelage entre les collègues pompiers de Babenhausen et d'Argentré.

Si vous souhaitez porter l'uniforme des sapeurs-pompiers volontaires d'Argentré, il vous faudra au préalable remplir les conditions

- mesurer 1,60 au moins,
- avoir l'AFPS (brevet de secourisme),
- être âgé de 16 ans au minimum (autorisation parentale indispensable),
- être apte physiquement et médicalement. Bien entendu, la motivation et la disponibilité sont 2 critères essentiels. Il vous suffira de prendre contact avec le chef de centre : le capitaine QUEYROI (par téléphone au 02.43.49.82.82, ou en passant un lundi soir au centre de secours) pour avoir de plus amples informations.

Afin de passer un bon été, rappelons quelques règles de sécurité :

- évitez de faire des feux dans des lieux boisés,
- écrasez toujours votre mégot de cigarette,
- hydratez vous souvent,
- protégez vous du soleil.

et bien entendu.

EN CAS D'URGENCE le 18 ou le 112.

Les Sapeurs-pompiers d'Argentré







Le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la Mayenne, c'est :

- · 1.300 pompiers volontaires bénévoles,
- 111 professionnels.
- 15.000 sorties par an (dont 180 à Argentré) qui se répartissent comme suit :
 - incendies pour 9,5%
 - accidents de circulation pour 12,5%
 - secours à personnes pour 46,5%
 - divers autres (inondations, animaux en divagation, etc...) pour 31,5%.

us argentre >>> le mot du président Jean-Marc DUPUIS

L'année 2004 est une année importante du point de vue sportif.

Tout d'abord, la municipalité a engagé des travaux significatifs en décidant la construction d'équipements neufs que je rappelle : construction de 4 nouveaux vestiaires de foot, à proximité des tribunes (en remplacement des anciens voués à la démolition !), ajout de 2 vestiaires supplémentaires près des salles de sports et d'une salle de convivialité.

Les travaux sont commencés. La priorité est donnée aux vestiaires supplémentaires et à la salle de convivialité. Si la crise mondiale de l'acier a retardé de quelques semaines le début des travaux, l'objectif de voir cette tranche terminée pour le tournoi de tennis de décembre reste d'actualité. Les vestiaires de foot quant à eux doivent être livrés pour mars 2005.

Le poste d'emploi jeune, indispensable désormais et arrivé à échéance, est pérennisé et un animateur sportif continuera toujours à épauler les sections qui le souhaitent.

Mais ce ne sont que des moyens mis à disposition des hommes. Rien n'aurait de sens sans l'implication des présidents de section et de leurs bureaux. L'organisation d'une épreuve de la Coupe de France de BMX en est témoin. Le succès reconnu de ce bel engagement en fait plus qu'un exemple, mais une référence. Cette section qui a joué la transparence auprès de l'U.S., en acceptant de justifier son entreprise à différentes étapes de son avancement auprès du Comité Directeur, nous prouve qu'autonomie et partage de responsabilités et d'informations sont compatibles.

C'est cet état d'esprit que je souhaite voir perdurer. A une autre échelle, l'implication des sections tennis, volley et gym dans le rafraîchissement des peintures des murs du fond des salles de sports est plus que symbolique. Elle révèle un état d'esprit positif qui éloigne les intéressés de l'aspect uniquement consommateur tant décrié à chaque assemblée générale et à combattre.

La composition du Bureau du Comité Directeur est tournante. C'est donc intimement convaincu de l'utilité de la structure qu'est l'U.S. que je passe le relais à Marcel Chesnay auquel je souhaite bonne chance.

us argentre >>> section basket-ball





Cette année, 11 équipes ont été engagées en championnat départemental, dont 9 équipes jeunes, soit un total de 96 licenciés.

Le bilan est satisfaisant.

Félicitations aux poussines 160 et 2^{ème} année qui ont terminé, seconde et première de leur poule. Je tenais à remercier personnellement, nos mini-poussins qui sont venus renforcer l'équipe poussine 1 et qui ont toujours répondu présents.

Merci à François qui a su se faire apprécier de tous, et à toutes les personnes qui se sont investies dans le club.

> Sandrine ZINS secrétaire de la section basket

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sandrine ZINS au 02 43 37 86 08.

US argentré >>> section BMX



La saison 2004 aura été marquée par l'événement de la Coupe de France, course nationale, organisée à Argentré les 3 et 4 avril.

La section BMX tient à remercier la municipalité pour avoir financé la mise aux normes nationales de la piste, et ainsi permis d'accueillir les nombreux spectateurs. Il faut savoir qu'il a fallu plus d'un an pour la préparation de cette organisation.

Le président et son équipe remercient aussi les artisans et les commerçants d'Argentré qui ont participé, par leur sponsoring, à l'organisation de cette manifestation.



de finales a eu lieu les 22 et 23 mai près de Rouen (76), avec 17 pilotes.

Le championnat de France aux 1/4

Les 1/2 finales auront lieu à OSNY (Paris) avec 9 inscrits, et la finale France aura lieu à la Chapelle-Saint-Mesmin (Orléans).

Le club compte à ce jour 39 licenciés. Les entraînements se déroulent les mercredi de 15h15 à 17h15 et samedi de 14h15 à 16h15. PROCHAIN RENDEZ-VOUS SUR LA PISTE ARGENTRÉENNE POUR LA COURSE EN SEMI NOCTURNE LE SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2004 DE 18H À 23H

RENSEIGNEMENTS:
Béatrice HUET (secrétaire)
206 67 47 34 22
ou Laurent BESNIER (président)
202 43 37 37 10.

Ce week-end a permis aux argentréens de voir **900 pilotes** rouler avec grand plaisir sur la nouvelle piste qui a été effectivement fort appréciée des "spécialistes", ainsi que l'ensemble du site, ou rien, d'après les échos, n'a été laissé au hasard.

Cette réalisation a eu lieu grâce à certaines personnes pleines de bonne volonté, qui n'ont pas compté leur temps.

C'est **90 bénévoles** qui ont participé pendant ces 2 jours sur le site ; un très grand merci à ces personnes.

Les **3000 visiteurs** qui se sont déplacés ont été agréablement surpris par ce sport peu connu *(mais ô combien méritant !)* et qui a donc été une découverte pou beaucoup.

A l'heure actuelle, le championnat est terminé. Les résultats ont été bons pour la vingtaine de pilotes qui a participé au championnat régional.





US argentré >>> section football



La saison 2003-2004 vient juste de se terminer. Une année stable et encourageante au niveau des résultats seniors après les difficultés que l'on a connu ces dernières années.

Forte hausse des effectifs au niveau des jeunes avec de bons résultats dans l'ensemble. A noter, l'encadrement sérieux des responsables des équipes et de l'école de football. Un grand merci pour eux.



10 équipes ont participé à différents championnats, sans oublier le fort groupe de débutants qui ne fait que des "plateaux" avec diverses communes voisines.

Nous allons préparer le plus sérieusement possible la saison prochaine 2004-2005 avec de nouvelles ambitions à savoir la montée à l'étage supérieur des équipes A et B.

PS: pour que la section football puisse continuer à vivre honorablement sur la commune, nous avons besoin de nouveaux encadrants et dirigeants. Aussi, je fais appel aux parents des jeunes joueurs, qu'ils se sentent concernés en s'impliquant davantage. La responsabilité partagée à plusieurs parents motivés permet d'assurer avec optimisme l'avenir de notre club. Merci de bien l'entendre.

La saison s'est terminée par un beau jubilé de 3 joueurs qui ont beaucoup œuvré au sein du club depuis 20 ans.

Un grand merci à Roland, Maurice et Christian.



Fin août : JOURNÉE CLUB
Fin novembre : CHOUCROUTE CLUB

renseignements, s'adresser à
Bertrand LENAIN ☎ 02 43 37 34 07
Pascal BELOT ☎ 02 43 37 77 42

Bonnes vacances à tous et bon championnat d'Europe de Football.

Bertrand Lenain

US argentré >>> section pétanque



La saison 2004 a bien commencé puisque nous sommes 54 licenciés dont 10 femmes, 5 juniors et 2 cadets. Pour l'instant, pour nos soirées du vendredi, nous sommes 58 inscrits. Si vous voulez passez un moment amical, venez nous y rejoindre à 20 h, le terrain est près du plan d'eau route de Louvigné.

CARTE LOISIR ANNUELLE DE 10 €.

Concours vétérans JEUDI 16 SEPTEMBRE 2004

Nous vous souhaitons bonne pétanque.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

- Michel LERIOUX (président) au 02 43 37 34 00
- Thierry LAUNAY (trésorier) au 02 43 37 20 74
- Marie-Hélène MAINE (secrétaire) au 02 43 37 32 59

Le bureau

GRAND CONCOURS OUVERT À TOUS DIMANCHE AOÛT 2004 Venez en famille ou avec des amis

US argentré >>> section randonnée



Chez ceux qui parcourent régulièrement notre campagne et même le bourg à pied, la mise en place à certaines intersections de 43 bornes en bois gravées de traits de couleurs (jaune, rouge, vert) aura sans doute provoqué quelques légitimes interrogations!

Vite rassurés par la petite gravure "Commune d'Argentré" qui est fixée sur chacune d'elles, vous voilà prêt à comprendre qu'il s'agit là d'éléments essentiels pour guider les promeneurs qui ne connaissent pas bien la commune sur un des trois circuits proposés au départ de l'angle de la rue Froide et la rue de Ballée. Le planimètre associé qui explique le tracé de chacun d'entre eux et vous aide à vous déterminer est placé contre la façade de l'église, rue du Maine.

Les 3 circuits sont :

- le circuit de fours à chaux (rouge) de 7 km, praticable par tous temps,
- le circuit des 2 moulins (vert) de 10 km, praticable une bonne partie de l'année,
- le circuit de la Jouanne (jaune) de 11 km qu'il vaut mieux affronter l'hiver avec des chaussures adaptées (chaussures vernies ou à talons à réserver au grand beau temps...).

Des signes peints sur des murs, des poteaux, des arbres complètent le tracé. Quand vous rencontrerez une croix de la couleur du tracé que vous avez choisi, il faut rebrousser chemin jusqu'à l'intersection précédente, car ce symbole signifie une erreur de direction. Comprendre le reste est élémentaire et rassurezvous, personne n'est jamais mort d'épuisement perdu sur nos chemins...



Mais comme la petite gravure «Commune d'Argentré» le rappelle, c'est bien une volonté communale de mettre en valeur notre patrimoine de randonnée qui permet cette signalétique que déjà beaucoup nous envient. Merci à tous de respecter ces précieuses bornes.

Le tracé du circuit jaune autour de la Basse Place est toujours provisoire, mais la décision récente de Laval Agglomération de commencer les travaux de passage au dessus de la Jouanne par le pont autoroutier (en juin, car un circuit d'intérêt communautaire de plus de 100 km, balisé par un double trait rouge et jaune passe par là!) permet d'espérer sous peu une amélioration notable de cette zone.

En dehors de ces mises en place, la vie du club se poursuit. La dernière sortie du 16 mai au Cap Fréhel a réjoui 48 randonneurs.

Je vous rappelle qu'il existe 2 niveaux d'adhésion à notre section :

- une simple adhésion au niveau de l'US Argentré Randonnée Pédestre qui vous assure une couverture en individuelle accident lors des sorties organisées par l'association exclusivement (coût de 7€ cette année),
- une affiliation à la Fédération Française de Randonnée Pédestre par l'intermédiaire du club, qui vous assure une protection, même pour une sortie individuelle sur l'ensemble du territoire. Possibilité d'adhésion individuelle (18e cette année) ou familiale pour les conjoints et les enfants fiscalement à charge (33e cette année).



Jean-Marc DUPUIS

US argentré >>> tennis





La saison 2003-2004 est à peine terminée, avec le tournoi Jeunes 2004 qui a réuni 120 jeunes du département, que les responsables de la section ont déjà préparé le programme de la saison prochaine.

2 axes ont été retenus comme étant les priorités de la saison à venir :

- diversifier les actions liées à la formation des jeunes et à la découverte du tennis par les plus petits.
- réorganiser le tennis loisir pour favoriser l'accueil des nouveaux licenciés.

les Animations Jeunes

- l'action "Tennis à l'école" sera reconduite avec les écoles primaires d'Argentré.
- Les rencontres Inter-Club pour les jeunes de l'Ecole de tennis étaient la nouveauté de la saison 2003/2004, celles-ci seront reconduites en améliorant leur organisation.
- L'animation Vacances scolaires, qui réunit chaque fois entre 15 et 20 jeunes sur 4 après-midi, sera modifiée pour proposer des activités encore plus axées sur la pratique des jeux de raquettes.

 La nouveauté de l'année sera la mise en place d'une action Inter-Club à destination des jeunes filles. Une réflexion est en cours avec quelques clubs environnants.

du côté des Adultes

Le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats ne change pas.

- Après une bonne saison 2003/2004, l'équipe fanion Hommes évoluera en Division Régionale, ce qui promet de belles rencontres en perspective.
- 2 autres équipes Hommes sont engagées en championnat Départemental et l'équipe Femmes évolue en Division Pré-Régionale.
- Les vétérans se répartissent dans 3 équipes Hommes et une équipe Femmes.

Par ailleurs, des équipes sont engagées chaque année dans la Coupe de la Mayenne Mixte qui se déroule en septembre et dans la Coupe d'Été qui se déroule au printemps.

le Tennis Loisir

- Un créneau horaire encadré par Stéphanie sera proposé aux adhérents souhaitant pratiquer le tennis uniquement en loisir.
- Nous souhaitons également organiser une animation interne sous forme de petites rencontres, ouverte à tous les

adhérents (compétiteurs ou non), qui se déroulerait sur l'ensemble de la saison.

Pour cet été

L'opération "Carte Été" est reconduite, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en profiter.

CARTE ÉTÉ

Vous n'êtes pas adhérent, mais vous souhaitez profiter de l'été pour jouer au tennis...

Demandez votre Carte Été, valable du 01/06 au 30/09.

TARIFS: Jeunes (-18 ans) 15 € Adultes 23 €

N'hésitez pas à nous contacter

Inscriptions 2004/2005

Pour terminer, nous vous informons de l'agenda des permanences de rentrée, pour les inscriptions 2004/2005 ainsi que des nouveaux tarifs.

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

(Ecole de Tennis et Adultes)

Lundi 6 & 13 septembre 2004 de 18h à 20h Samedi 11 & 18 septembre 2004 de 10h à 12h

Tarifs 2004/2005

Ecole de Tennis

 Mini Tennis (enfants nés en 97, 98 et 99) __55 euros
 Perfectionnement _____90 euros

Adultes

Compétiteurs 65 euros
 Loisirs 55 euros

VOS CONTACTS AU CLUB

e-mail: Tennis.argentre@wanadoo.fr



Contacts à la section • Patrick ZINS ☎ 02 43 37 86 08 • Eric MOTTAIS ☎ 02 43 02 54 59 • Nicolas PICOT ☎ 02 43 02 55 80 >>> section tennis de table





La saison 2003/2004 est maintenant terminé.

Les 28 licenciés, répartis en 3 équipes

seniors et 1 cadet ont évolué avec un certain succès dans les différentes salles mayennaises. Nos cadets 160 année, Sébastien Dubois, Jonathan Guesdon et Mathieu Loupy, ont particulièrement brillé cette saison en Division 2 et ont montré de belles qualités techniques dans le jeu. Notre équipe de Division 3 a pu, quant à elle, arborer un nouveau jeu de maillot offert par J.-Christophe et Christelle Maudet, boulanger-pâtissier à Argentré. La section les remercie tout particulièrement.

La saison 2004-2005 sera marquée par la mise en service début 2005 des vestiaires et salle de convivialité près de la salle de Tennis de Table.



permettant ainsi à la section de bénéficier de bonnes conditions matérielles pour pratiquer notre sport.

Sportivement, le président.

Contacts à la section • Jean-Pierre MORIN ≅ 02 43 37 33 12 • Jean-Yves PAPIN ≅ 02 43 37 84 63 • Jacques DESNOS ≅ 02 43 37 38 68

>>> section volley-ball



Une nouvelle saison vient de s'achever avec une grande satisfaction pour la section d'avoir vu se constituer une équipe de volley loisir.

Cette équipe loisir mixte composée de 7 femmes et de 4 hommes s'est retrouvée tous les mercredis soir autour de leur "coach" Yves Roger afin, soit de s'entraîner, soit de participer à des rencontres de championnat. Toutefois, il convient de préciser que si il est toujours intéressant d'améliorer sa technique, le volley-ball loisir a pour but premier de pratiquer un sport d'équipe mixte dans un esprit et une ambiance le plus ludique possible. Aussi, bravo à cette équipe pour cette première saison et, toutes nouvelles joueuses ou nouveaux joueurs, débutants ou non, seront les bienvenus dans cette équipe.

L'équipe minime Filles composée de 8 licenciées, s'est de nouveau très bien comportée durant cette saison. Engagée dans un championnat cadet, elle se permet de terminer première de la Mayenne ! Du

fait de ce classement, elle participe en deuxième phase à une compétition de niveau régional, ce qui fût très logiquement plus difficile, face à des équipes de la Sarthe et de la Vendée.

3 joueuses, Chloé Guyon, Ophélie Lecroc et Estelle Desnos ont intégré l'équipe minime de la Mayenne, avec laquelle elles ont participé à 2 tournois interdépartementaux des Pays de la Loire. Bravo à elles.

Quant à l'équipe senior masculine, elle termine 8^{ème} sur 12 en championnat de 1^{ème} Division Départementale et se maintient donc sans problème à ce niveau. Quelques blessures en milieu de saison ont pénalisé l'équipe, ce qui l'a empêché de mieux figurer au classement et peut expliquer un parcours moyen en Coupe de la Mayenne.

Au moment où nous écrivons cet article, notre tournoi annuel Volley-ball Loisir Mixte est en pleine préparation et nous espérons, comme les années passées, une bonne participation dans une excellente ambiance.

Une saison s'achève et il est déjà temps de prévoir l'avenir, quelques projets nous tiennent à cœur :

- reconduire l'opération "Smashy" qui concerne les élèves de CM1 et CM2 des écoles J.-Yves Cousteau et Ste-Julitte pour leur permettre de découvrir le volley-ball au cours de 6 séances organisées en partenariat avec le comité départemental de la Mayenne. Cette opération offre l'avantage aux jeunes qui désirent poursuivre l'activité en club, d'avoir une licence gratuite durant une saison, avantage non négligeable.

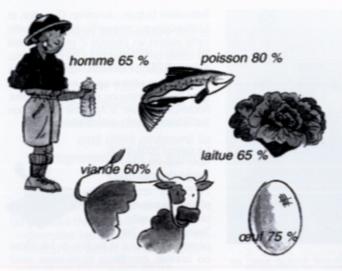
- inscrire en championnat une nouvelle équipe de niveau Beniamin intéressant les jeunes, filles ou garçons nés en 1992-93 ou 94. Avis aux amateurs.

- voir d'autres licenciés rejoindre le bureau car le dynamisme et les idées nouvelles dans une section, sont aussi le fait d'un renouveau, même partiel des encadrants.

- accueillir de nouvelles recrues minimes ou cadettes (1988 à 1991) pour pérenniser l'équipe.

Bonnes vacances

agence de l'eau Loire-Bretagne >>> prenez des gants avec la nature

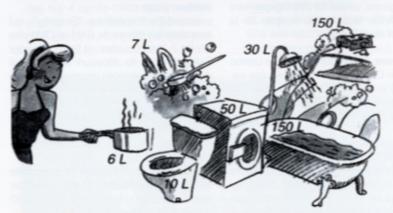


indispensable à la vie

Aucun être vivant ne peut vivre sans eau. Tout comme les plantes et les animaux, les êtres humains sont essentiellement constitués d'eau. Le corps d'un adulte en contient 65%. L'être humain doit boire en moyenne 2 litres d'eau par jour pour être en bonne santé.



En domestiquant l'eau, l'homme a obtenu de l'énergie, des récoltes, du confort, de l'eau potable et il l'a utilisée sans compter et sans se soucier de la pollution qu'il rejetait. Le développement des villes et des industries, l'utilisation des engrais et des pesticides ont aggravé la pollution des rivières et des lacs. La pollution de l'eau perturbe l'équilibre naturel du cycle de l'eau et rend difficile certaines utilisations de l'eau : eau potable, baignade, pêche... Après utilisation, il est indispensable de retraiter les eaux usées dans une station d'épuration avant de les rendre à la rivière.



Etablissement public de l'état créé en 1964, l'agence de l'eau Loire-Bretagne veille à la gestion de cette ressource précieuse. Son action vise à apporter une aide technique et financière pour concilier les usages de l'eau et assurer la préservation de l'environnement. Pour accéder à l'actualité du bassin Loire-Bretagne, ou pour commander de la documentation sur l'eau, un site : www. eau-loire-bretagne.fr



C'est presque magique : il suffit d'ouvrir le robinet et l'eau coule à volonté, à quelque heure du jour ou de la nuit, où que l'on se trouve. Mais avant d'être distribuée, l'eau a été traitée dans une station de traitement d'eau potable. En France, chaque personne utilise en moyenne 150 litres d'eau par jour. Des actions simples peuvent permettre de suivre et de réduire sa consommation.

Préserver, protéger, économiser l'eau, c'est l'affaire de chacun d'entre nous!

CALENDRIER DES FÊTES

11

Section Pétanque Doublette ouverte à tous

septembre 2004

Club de la Vallée de la Jouanne

Soirée dansante Anciens d'A.F.N.

Amicale Laïque 11

Concours de Pétanque

Nocturne B.M.X.

Course promotionnelle

AAA 12

Foire à la Marabille

Vétérans section Football 16

Concours de pétanque en doublette

octobre 2004

02 ou 09 Association "Les Babies"

Bourse aux vêtements

Section Cyclo Soirée Dansante

Club de la Vallée de la Jouanne

Bal des Ainés

Sonneurs du Bas Maine

Messe St-Hubert

novembre 2004

Atelier Théâtre 13 Soirée dansante

Commémoration

de l'Armistice 1914-1918

OGEC

Soirée Loto

Section Tennis

Assemblée Générale

20 ou 27 U.S. Football

Soirée Choucroute

décembre 2004

Repas des aînés de la Commune

11 & 12 Amicale des Sapeurs Pompiers

Sainte BARBE

École St Cyr/Ste Julitte 17

Arbre de Noël

18 Fête de Noël des Écoles Publiques

31 AAA

Soirée de la St-Sylvestre

étot-civil

Dorianne Magali Alexandra DURFORT 16-11-2003 Laval Dylan Jérémy Raymond REZÉ 07-12-2003 Laval Romane Adeline Anaïs LEBRETON 10-12-2003 Laval Flias VANAMANDEL 04-02-2004 Laval 11-02-2004 Candice Aline Fabienne KIEFFER Laval Andrien Jean Gérard MOTTIER 19-02-2004 Laval 01-03-2004 Laval Hugo Martial Axel FOUCAULT 02-03-2004 Paul Morgan THORAVAL Laval 15-03-2004 Estelle Lydie Julienne LALLAIN Laval Axelle Julie Stéphanie REMOND 24-03-2004 Laval 01-04-2004 Grégory Franck Nathanaël HUET Laval 08-04-2004 Laval Axel Paul LARDEAU Dylan Bruno Carl TROTIN 18-05-2004 Laval Noémie Isabelle Patricia VETTIER 07-06-2004 Laval 10-04-2004 Guy OGER & Véronique GUÉRINET Hicham FOUCHARD & Hélène GÉRARD 17-04-2004 Anthony HÉDIN & Virginie TOUILLER 12-06-2004

12-06-2004 Bernard DUCROS & Ghislaine LANDAIS

Gérard GODARD

19-02-2004

Les permanences du conciliateur du Canton d'ARGENTRÉ, Monsieur René CANAT. ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ, de 10h à 12h le 2 mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

OUEST-FRANCE André Dorgère : 2 02 43 37 33 17

COURRIER DE LA MAYENNE Jacques Bénard : 2 02 43 37 80 73

Receveur: 2 02 43 37 30 53 Guichet: 202 43 37 84 81

Ouverture des guichets Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 Samedi de 9h à 12h

> Heures de levées des boîtes aux lettres

Chemin des Rochers: 17h50 Place de l'église : 17h55 Bureau de Poste: 6h35 et 18h du lundi au vendredi, 12h30 le samedi

bibliothèque

Ouverte le Mercredi de 14h à 18h et le Samedi de 14h30 à 16h30

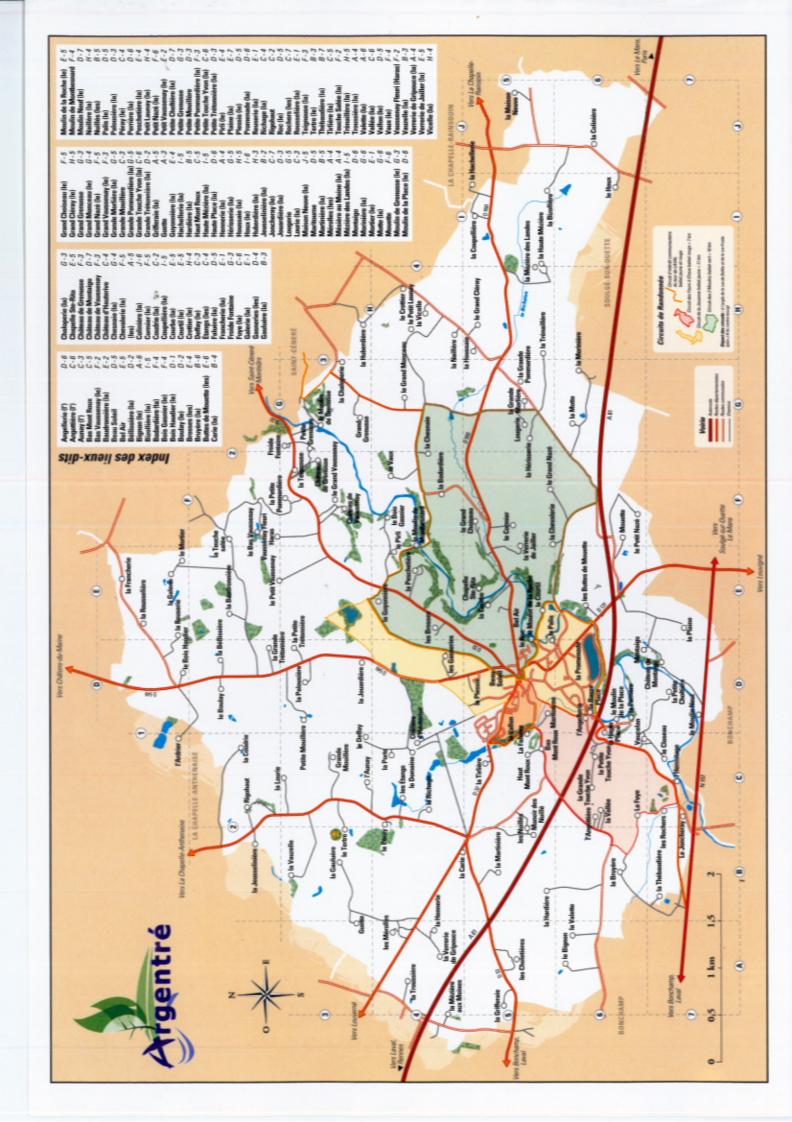
déchetterie

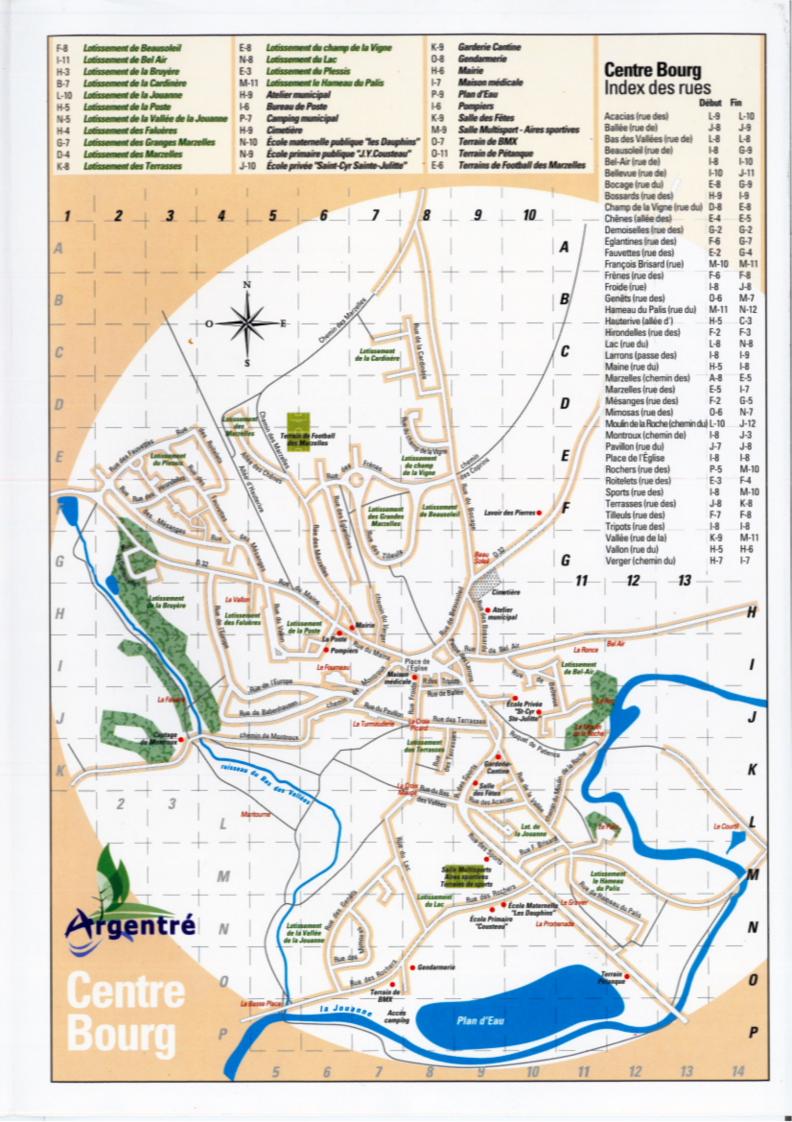
DÉCHETTERIES OUVERTES AUX PARTICULIERS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LAVAL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ahuillé - Rte de Montigné*	14h - 19h					8h30 - 12h30	
Argentré Rue des Rochers Vers Louvigné	11h - 12h sauf Août		17h30 - 19h30 du 1/4 au 30/6			14h - 18h de mai à fin septembre 14h - 17h d'octobre à fin mars	
Bonchamp Rte de Louverné	15h30 - 19h30 15h30 - 17h30		17h30 - 19h30 15h30 - 17h30			14h - 17h30 14h - 17h30	
Entrammes - Rue des Sports	8h - 18h		13h30 - 18h			8h30 - 17h30	
Laval Zone des Touches*	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h
L'huisserie ZA de L'Huisserie	14h - 17h 14h - 17h		14h - 17h 14h - 17h		14h - 17h 14h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h 8h30 - 12h 13h30 - 17h30	
Louverné - Rte d'Argentré	10h - 12h 10h - 12h		15h - 17h 16h - 18h			13h45 - 17h 14h - 18h	
Louvigné - Rue du Prieuré*	17h30-18h45					16h -17h45	

^{*} Pas de changement d'horaire entre l'hiver et l'été - Renseignements : 02 43 59 71 63

Horaires d'été







Responsable de publication : Christian LEFORT Mairie : 30, rue du Maine Tél. 02 43 37 30 21 - Fax 02 43 37 32 49